

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2892 - MERCREDI 19 AVRIL 2017

AFRO-BASKET BRAZZAVILLE 2017

Un désistement du Congo aux conséquences multiples



Une rencontre de basketball au gymnase de Makélékélé

SANTÉ PUBLIQUE

Le CHU-B alerte sur les cas d'hémophilie



Gisèle Ambiero, directeur général du CHU (au centre) lisant la déclaration

ÉDITORIAL
Alerte rouge

Page 2

Maladie hémorragique héréditaire due à l'absence ou au déficit d'un facteur de la coagulation du sang, l'hémophilie devient de plus en plus un problème de santé publique au Congo. Cette dernière décennie, 68 cas ont été en-

registrés selon les données épidémiologiques nationales et, afin de sensibiliser à cette pandémie, la communauté médicale a célébré hier, 18 avril, pour la première fois la Journée internationale de l'hémophilie. [Page 7](#)

A trois mois de la tenue de l'Afro-Basket 2017 à Brazzaville, des échos retentissent sur le renoncement du Congo à abriter cette compétition pour laquelle les plus hautes autorités sportives s'étaient pourtant engagées en signant, en mai 2016, la lettre d'accord avec la Fédération internationale de basket (FIBA Afrique). De l'avis des spécialistes en la matière, ce désistement, s'il est avéré, porterait préjudice à l'Etat congolais qui risque non seule-

ment des sanctions disciplinaires, mais se verrait aussi obligé de payer les droits relatifs à la tenue de la compétition, même en cas de délocalisation. A ces sanctions s'ajouteraient les droits d'attribution et commerciaux évalués à des milliards FCFA.

En attendant que la FIBA se prononce sur la décision du Congo, le gouvernement a encore des semaines devant lui pour mesurer les conséquences de cette volte-face. [Page 10](#)

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

Le bureau de poste d'Abala sorti des oubliettes

Est-ce un signe du temps ? Le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, en visite de travail dans la localité, a annoncé le lancement imminent des travaux de réhabilitation et d'équipement du bureau de Poste dès le début du mois prochain.

« On ne peut pas avoir dans un même pays des zones où les services postaux fonctionnent et d'autres où ces services n'existent pas », a estimé le ministre qui s'est montré déterminé à arrimer Abala aux conditions de vie modernes et permettre à ses populations de communiquer plus facilement avec le reste du Congo et du monde.

[Page 16](#)

RÉGLEMENTATION

Netcare fermé pour non-conformité administrative

Le centre médico-social Netcare, bénéficiaire d'une autorisation d'ouverture définitive n'obéit cependant pas à la réglementation en vigueur, selon l'inspecteur général de la santé, le Pr Richard Bileckot qui vient d'instruire sa fermeture à titre conservatoire jusqu'à nouvel ordre.

« Un centre médico-social d'entreprise, le cas de Netcare, a pour vocation de ne soigner que le personnel d'une entreprise et leurs familles. Or il soigne le tout-venant. Nous n'avons pas mis en cause la qualité des soins du centre, mais plutôt la conformité administrative et réglementaire », a précisé l'inspecteur général.

[Page 6](#)

ÉDITORIAL

Alerte rouge

Il nous revient de différents côtés qu'à trois mois de l'AfroBasket 2017, qui devait se dérouler à Brazzaville, le Congo a décidé de se désister purement et simplement de l'organisation de cette compétition continentale. Prenant de court les autorités sportives africaines qui auraient été mises très récemment devant le fait accompli et ne pourraient donc pas trouver une solution de rechange à brève échéance, ce tournant à angle droit posera, s'il n'est pas corrigé dans les heures et les jours à venir, une série de problèmes que l'on peut ainsi résumer.

° La non application de la Lettre d'accord signée par le Congo en mai 2016 avec la Fédération internationale de basket (FIBA Afrique) briserait l'image positive que notre pays a acquise ces dernières années dans le domaine du sport et que la réussite en tous points remarquable des 11^{es} Jeux Africains avait affirmée. Survenant quelques semaines avant le début de la compétition, le non-respect des engagements pris serait perçu comme une trahison dont les conséquences à court, moyen et long terme seraient catastrophiques à tous égards.

° Le Congo s'étant engagé à payer tous les droits liés à l'AfroBasket 2017 même en cas de désistement, la facture à régler sera infiniment plus lourde que le budget prévu pour cette compétition. Si, en effet, l'on additionne les droits d'attribution des jeux, les droits commerciaux, l'amende de la FIBA et le remboursement des frais engagés par celle-ci dans le cadre de la compétition à venir, la facture probable s'élèvera à 3 ou 4 millions d'euros, soit 2 à 3 milliards de francs CFA.

° Fait plus grave encore si l'on peut dire les sanctions dites « disciplinaires » pourraient aboutir à l'expulsion pure et simple du Congo de la FIBA Afrique. Elles marqueraient un coup d'arrêt brutal de la progression du Congo dans les instances sportives du continent et, surtout, susciteraient une méfiance dont nous mettrions des années, voire même des décennies à nous remettre.

Qu'il nous soit permis de conclure ces quelques mots en soulignant le fait que le Congo est manifestement sur le point de commettre une très grave erreur. Espérons donc qu'il reviendra sur une décision aussi coûteuse que peu raisonnable. Il y a manifestement alerte rouge !

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTIONS 2017

L'œil du peuple entend contribuer à la bonne tenue des scrutins

Le président de la plateforme de la société civile dénommée « L'œil du peuple », El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka a annoncé le 13 avril à Brazzaville, que son association organisera des actions d'éveil durant toute la période électorale.

« Même si la vocation qui est la nôtre n'est pas de postuler à des mandats liés à ces élections, néanmoins, nos contributions et notre participation à toutes les étapes des élections doivent être effectives et bien marquées », a-t-il dit. Il a, par la même occasion, lancé un appel à l'endroit aussi bien de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) que des pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour la préparation et le bon déroulement desdites élections.

El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka a également fait part d'une exigence majeure de son association à l'endroit du gouvernement, celle de voir les conditions favorables réunies pour le déroulement des élections dans toutes les localités du département du Pool où sévissent encore des exactions de la part « des forces

du mal » dans certains endroits. « Il est de la responsabilité du gouvernement de restaurer définitivement la paix, la sécurité et la protection des biens et des paisibles populations du Pool. Cet appel va aussi à l'endroit du Révérend Pasteur Ntumi et ses acolytes de trouver à cette occasion des élections, un moment favorable de se rendre auprès des autorités civiles et militaires afin de marquer un terme aux souffrances multiformes auxquelles les paisibles populations du Pool sont confrontées et permettre ainsi à ces dernières, d'accomplir leurs droits civiques en participant massivement aux élections et de vaquer librement à leurs activités quotidiennes pour leur survie », a-t-il indiqué.

S'agissant de la crise économique et financière, « L'œil du peuple », a souligné El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, s'active davantage à approfondir la réflexion sur les mesures pratiques à mettre en œuvre dans le cadre de la réduction du train de vie de l'Etat annoncée par le gouvernement. Les conclusions seront sous peu rendues disponibles et trans-

mises aux autorités gouvernementales. Par ailleurs, a fait savoir El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, « L'œil du peuple » ne perd pas de vue que l'assainissement de l'espace économique et financière du pays passe par la probité, le respect des valeurs morales et éthiques. D'où le rappel pressant que l'œil du peuple réitére dans le cadre de l'application des dispositions des articles clés de la loi fondamentale. « Nous ne cesserons donc de recommander l'application de l'article 55 de la constitution du 25 octobre 2015, sur la déclaration du patrimoine par tout citoyen élu ou nommé à une haute fonction publique », a-t-il indiqué.

Il a en outre signifié que la lutte contre la corruption et bien d'autres antivaleurs doivent cesser d'être de vains slogans. Ainsi, il revient au gouvernement de se démarquer de l'impunité qui ne fait qu'accroître les mauvaises pratiques dans la gestion des deniers publics. « Toutes les actions dans le sens de la lutte contre les antivaleurs sont à encourager », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

TALANGAI

Célestin Okandzé offre deux passerelles aux habitants du quartier 65

La mise en service de ces deux ouvrages de franchissement a eu lieu le 17 avril, en présence des responsables de la mairie de Talangaï, des chefs de quartier et de zone, ainsi que d'une foule en liesse.

La première passerelle est construite dans la zone Devala, sur la rivière kélé-kélé, non loin du pied du viaduc qui mène à Kintélé, du côté du fleuve Congo. Le deuxième pont, quant à lui, est érigé sur le même ruisseau, notamment dans la rue Saint-Paul; il relie désormais Talangaï au quartier Petit chose.

Toutes construites en matériaux durables, ces ouvrages de franchissement longtemps réclamés par les populations, permettront désormais à celles-ci de se mouvoir dans un sens comme dans l'autre, sans trop de tracasseries, surtout après une grande pluie.

« Les deux ouvrages de franchissement que nous avons construits dans la rue Saint-Paul et ici à Dévala, répondent



Une vue de la passerelle construite dans le quartier Devala (photo adiac)

aux doléances exprimées par la population depuis des décennies à l'endroit des élus et des cadres du quartier. Etant habitant de Talangaï, et connaissant mieux les problèmes de cette zone que quiconque, nous avons tenu, avec nos modestes moyens, à soulager ces populations », a indiqué Juste Célestin Okandzé.

Notons que la zone Devala est très marécageuse. A chaque pluie, une grande partie s'inonde, empêchant ainsi les populations d'aller d'un coin à un autre.

Répondant aux questions de la presse, Juste Célestin Okandzé a revendiqué plu-

sieurs autres réalisations dans ce quartier. A son actif, ce membre du comité PCT du 6^{ème} arrondissement a affirmé avoir rétabli l'électricité et l'eau en faveur de plus de 50 familles vivant aux alentours de l'église Kimbaguiste.

Lors des dernières fêtes de fin d'année, il a apporté des vivres à plus de 350 familles dépourvues.

Rappelons que l'inauguration des deux passerelles a eu lieu en présence du sénateur Gabriel Oba Apounou, des députés Faustin Elenga et Accel Arnaud Ndinga Makanda, tous membres du PCT.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue

Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mounbelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTIONS 2017

Le PCT affiche son optimisme

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo a animé, le 15 avril à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle il s'est dit rassuré de la victoire de son parti aux élections législatives, locales et sénatoriales de cette année.

Cette communication a concerné, entre autres, les préparatifs des élections de 2017 ; la concertation politique de Ouesso ainsi que la 4ème session extraordinaire du Comité central du PCT.

Parlant des élections législatives, locales et sénatoriales qui se tiendront dans quelques mois, le secrétaire général du PCT a exprimé la sérénité de son parti à affronter cette bataille, pour laquelle il espère une victoire écrasante. Pour garantir le bon déroulement de ces élections au sein du PCT, il a annoncé avoir pris des circulaires qui renseignent les candidats sur le chronogramme et la période de dépôt de candidatures dont la date butoir est fixée pour le 18 avril. Ces dossiers de candidatures, a-t-il souligné, seront ensuite envoyés au Comité national d'investiture, l'unique instance habilitée à faire le choix. Répondant aux préoccupations des journalistes sur ledit Comité d'investiture, taxé de partial dans le choix des candidats, Pierre Ngolo a rassuré que des dispositions nécessaires sont prises pour que cette opération décisive se fasse dans la plus grande rigueur pour le bien du parti. « La dernière réunion du Comité central que nous avons tenue il y a peu, a mis l'accent sur la nécessité d'user de rigueur, d'impartialité et d'objectivité lors de l'investiture des candidats », a précisé le secrétaire général du PCT.

Des sanctions sévères prévues contre les indisciplinés

A propos des candidats autoproclamés et candidats non investis, qui soutiendraient un candidat autre que celui investi par le PCT, Pierre Ngolo a insisté sur la rigueur qui sera de mise. Des sanctions sévères seront prises à l'encontre de ceux qui oseront agir de la sorte, selon une procédure d'urgence, conformément aux recommandations prises lors de la 4ème session extraordinaire du comité central, a-t-il ajouté.

L'orateur a aussi fait savoir que cette fois-ci, le PCT veillera au grain à propos des cumuls de fonctions ou de postes par les cadres du parti. Il a martelé que, plus jamais un seul militant du PCT ne sera à la fois député et conseiller. « Nous n'acceptons plus qu'un député soit en même temps conseiller, sauf si le parti a l'intention de le nommer à un poste de responsabilité. Aux élections législatives et locales de 2012, nous avons placé certains sénateurs et députés en tête de liste, c'était pour éviter que nos adversaires fassent un contrepois », a-t-il indiqué.

Ces mesures ont été prises pour permettre au PCT de mettre un terme au désordre qui s'implante de plus en plus dans ses rangs à l'orée des élections, notamment avec des membres qui se font candidats volontairement, sans recevoir mandat du parti. Abordant le point sur ses rapports avec les autres forces de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo a affirmé que le PCT entretient de bonnes relations avec ses alliés, avec qui ils ont déjà arrêté une stratégie électorale commune en vue d'une victoire qui puisse garantir une majorité au président Denis Sassou N'Guesso.

Par la même occasion, le secrétaire général du PCT a fait le point sur la dernière concertation politique de Ouesso, pour laquelle son parti a salué des avancées.

Firmin Oyé

VIE DES PARTIS

Le Front patriotique signe un accord avec six associations



Le SG du Front patriotique (à droite) signant l'accord avec le président CSA-DSN (photo adiac)

Le Front Patriotique (FP) a conclu, le 17 avril à Brazzaville, un protocole d'accord avec six associations politiques. Objectif : élargir son réseau, renforcer sa présence et sa visibilité sur l'ensemble du territoire national.

Parmi ces associations, on peut citer: le Comité de soutien aux actions de Denis Sassou N'Guesso (CSA-DSN) ; la Concorde populaire pour le développement du Congo (Cpdc) ; l'Association des jeunes penseurs du Congo (Ajpc) et le Mouvement congolais pour la démocratie d'une jeunesse unie (Mcdju).

En signant ledit protocole dont les termes n'ont pas été révélés, le FP et ses partenaires se sont engagés à travailler en réseau, la main dans la main dans di-

vers domaines d'activités. « La signature de cet accord revêt un caractère particulier, en ce sens que le Front patriotique s'élargit davantage. Le FP étant un parti d'ouverture, tous ceux qui ont signé un protocole d'accord avec lui, comme certains l'ont fait aujourd'hui, se sont engagés à œuvrer ensemble », a affirmé le secrétaire général du FP, Churchi Loko Kaya, qui a patronné cette cérémonie.

En ce qui concerne les élections qui pointent à l'horizon, ces associations ont pris le ferme engagement de soutenir, sur l'ensemble du territoire national, tous les candidats investis par le Front patriotique.

En soutenant les candidats du FP, ce groupe d'associations

visent à garantir la majorité présidentielle au président Denis Sassou N'Guesso. « Notre association est aussi implantée dans l'hinterland. Nous nous préparons en conséquence pour soutenir tous les candidats que le Front patriotique va positionner sur l'ensemble du pays afin de garantir la majorité présidentielle au président de la République », a précisé le président du CSA-DSN, Pilard Manning.

Rappelons que le Front patriotique est créé le 27 décembre 2015. Affilié à la majorité présidentielle, ce parti a pour président fondateur l'actuelle ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga.

F.O.

BRAZZAVILLE

Le Salon des technologies de l'information et de l'innovation a tenu ses promesses

Le Salon des technologies de l'information et de l'innovation d'Afrique centrale s'est tenu du 11 au 14 avril à Brazzaville. Il a permis aux participants venus de divers horizons d'échanger les vues et d'appréhender les enjeux de l'économie numérique.

Selon la directrice dudit salon, Dominique Dhello, cette première édition a regroupé 250 participants et 2000 visiteurs. Quelque 200 jeunes ont été formés aux métiers du numérique dans le cadre de cette rencontre.

On a noté la présence des représentants des pouvoirs publics, des banques, des imprimeurs, des sociétés de téléphonie mobile, des fournisseurs d'accès Internet et des entreprises spécialisées dans la vente des produits informatiques.

Ce salon, qui a également connu la participation des jeunes, a été or-



Photo de famille (DR)

ganisé par l'association PRATIC et l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE).

«Je pense que le niveau des débats, le nombre des formés et d'ateliers de discussion justifient la satisfaction. Mais,

comme c'est une première édition, il y a beaucoup de choses à améliorer. Je pense que là on a vraiment atteint la moyenne», a

indiqué le président de l'association PRATIC, Luc Missidimbazi. L'un des objectifs poursuivis par les organisateurs de ce rendez-vous était de présenter les opportunités et de dynamiser les activités du secteur du numérique au Congo.

«Des gens parlent de l'Internet, de la fibre optique et des outils informatiques, mais en fait ce n'est pas ça qui fait l'économie numérique. L'économie numérique c'est l'ensemble titanico-système constitué des ressources, des infrastructures, des services, d'acteurs», a dit le président de PRATIC.

«Il fallait rassembler tous ces acteurs avec l'appui des institutions pour donner un nouvel élan, afin que le numérique contribue réellement au développement économique du Congo», a-t-il ajouté.

Christian Brice Elion

APPEL A CANDIDATURE

L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO – IFC RECRUTE UN/UNE ASSISTANT(E) DE L'ESPACE «CAMPUS-FRANCE CONGO» DE BRAZZAVILLE. LA PRISE DE FONCTION EST PREVUE LUNDI 15 MAI 2017.

L'ASSISTANT(E) DE L'ESPACE « CAMPUSFRANCE CONGO » DEVRA ETRE EN CAPACITE REMPLIR LES PRINCIPALES TACHES CI-DESSOUS, MAIS EGALEMENT ASSURER LA CONTINUTE DU SERVICE EN L'ABSENCE DU RESPONSABLE.

- **Accueil des candidats :** Les renseigner sur les études en France et la procédure « CampusFrance », les orienter sur les outils de recherche, les accompagner sur la plateforme « Etudes en France », réceptionner les dossiers de candidature, assurer la permanence téléphonique et répondre aux messages électroniques ;
- **Assistance dans les missions du responsable :** Organiser les entretiens « CampusFrance » (prise de rendez-vous, réception et préparation des dossiers, etc.), assurer le suivi des dossiers en concertation avec le service de coopération et d'action culturelle - SCAC de l'ambassade de France au Congo et les services consulaires, participer aux diverses tâches administratives et effectuer les intérim nécessaires en cas d'absence du responsable ;
- **Aide à la gestion de l'Espace :** Rangement et archivage des dossiers, classement des brochures et de la documentation, veille à la bonne utilisation du matériel informatique par le public, suivi du nombre de dossiers et d'entrées de l'Espace ;
- **Appui à la communication :** Assurer les campagnes d'information (médias, visites des établissements, etc.).

COMPETENCES REQUISES : de formation supérieure, BAC+3 minimum (Licence), les candidat(e)s devront justifier d'une expérience professionnelle d'au-moins 2 ans. Les aptitudes recherchées et impératives pour ce poste sont les suivantes :

- Qualité rédactionnelle et parfaite maîtrise de la langue française;
- Bonne connaissance des applications de bureautique (tableur, traitement de texte, Internet, etc.);
- Maîtrise des applications informatiques (adaptation documents étudiants avec la plateforme Etudes en France);
- Grande disponibilité puisqu'il/elle devra participer aux périodes d'inscriptions, aux périodes de promotion et d'information de la procédure «Campus-France», parfois en dehors des horaires de travail;
- Esprit d'équipe, disponibilité, ponctualité, curiosité, capacité d'organisation, capacité d'adaptation, d'autonomie et sens relationnel.

TEMPS DE TRAVAIL ET HORAIRES : 40 heures de travail hebdomadaire, du **lundi au vendredi de 8h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00** ; possibilité d'être amené à travailler le samedi ou parfois en soirée ; quelques déplacements à Pointe-Noire à prévoir dans l'emploi du temps annuel ; 26 jours de congés par année travaillée.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT : Le dossier sera constitué impérativement d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et de la copie des diplômes, formations, stages et tout document complémentaire. Ces documents mis sous enveloppe, seront à déposer au secrétariat général de l'IFC à Brazzaville **avant vendredi 28 avril 2017 à 17h30, délai de rigueur**. Les dossiers incomplets ou qui parviendront au-delà de ce délai seront rejetés.

Pour plus d'informations sur cet appel à candidature, contacter Mme Darlène BIKOU MBYS par téléphone au 05 323 00 91, ou par courriel à l'adresse comptabilite@intitutfrancais-congo.com.

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Les députés édifiés sur la nécessité de voter une loi sur les ZES

Le ministre des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atipault, a sensibilisé le 13 avril à Brazzaville, les députés aux enjeux et processus d'enrichissement ainsi que la création d'emplois dans les Zones économiques spéciales (Zes).

L'intervention du ministre des Zones économiques spéciales devant l'Assemblée nationale est prélude à l'adoption de la loi portant création des zones économiques spéciales (Zes). « Cette démarche entreprise par le ministre et, connue dans notre pays a l'avantage, de lui donner l'opportunité de mieux s'exprimer sur l'importance et l'installation des Zes au Congo afin de légiférer en connaissance de cause sur ce domaine qui intègre d'une manière stratégique la politique de développement de notre pays », a souligné Sylvestre Ossiala, 2e vice-président de l'Assemblée nationale.

Selon les explications, une Zone économique spéciale est un espace géographique délimité sur le territoire national et retenu comme une zone de développement prioritaire. A l'intérieur de cet espace, les investisseurs titulaires d'un agrément bénéficie d'un régime spécial d'échange fiscal-douanier particulier ainsi que d'un accès au guichet unique pour toutes les formalités.

L'Etat congolais a retenu quatre zones spéciales (Zes) notamment : Ouesso, Oyo-Ollombo, Brazzaville et Pointe-Noire. Les indications chiffrées mises à la disposition des députés par le ministre Akouala indiquent que les quatre Zes

vont servir d'épicentre pour l'éclosion de l'économie congolaise et vont également offrir plus d'emplois aux jeunes congolais, dès leur mise en œuvre.

Par exemple, la Zone économique spéciale de Ouesso qui est vaste de 73.520 hectares, l'Etat et ses partenaires l'ont identifié comme activité industrielle : la transformation industrielle du bois en sillage et à terme, la production des meubles et les constructions immobilières. Dans cette zone, il est aussi retenu en deuxième phase, le développement de la culture du café, du cacao et la création de l'agro-industrie pour la transformation de ces produits. La troisième phase consiste à appuyer l'essor de la filière de palmier à huile. A l'horizon 2025, on pourrait comptabiliser 350 millions de dollars en ce qui concerne les impacts PIB.

La Zes Oyo-Ollombo a une superficie de 760.378 hectares et va générer plus de 120.000 emplois d'ici à 2032. Les activités industrielles retenues sont, entre autres, la production des cultures alimentaires, l'élevation du bétail, la transformation des produits agricoles en catégorie comestible et non comestible, la pisciculture, les services commerciaux, le tourisme, la recherche et les services financiers.

« Tout cela nécessite de réorienter notre système d'enseignement général, technique, professionnel et universitaire », a commenté le ministre Alain Akouala Atipault. Le coût d'investissement de la construction de la première phase de construction de cette zone économique spéciale d'Oyo-Ollom-

bo est estimé à 234 millions de dollars US. L'impact sur la création de la richesse nationale est d'environ 1.528 million de dollars US à l'horizon 2032.

Par contre, la Zes de Brazzaville couvrira une superficie de 164.100 hectares. La première phase est centrée sur la dynamisation de la culture de palmeraies, le développement de l'horticulture, la production de carreaux et de matériaux de construction, la logistique, le transport et le stockage.

La deuxième phase se focalise sur les énergies renouvelables et les services financiers. En terme d'emplois, cette zone comptabilisera 21.000 emplois à l'horizon 2025 et 41.000 à l'horizon 2031.

Le coût des investissements initiaux est de 234 milliards de francs CFA à répartir sur une période de quatre ans. L'impact sur la création de la richesse nationale est de 720 millions de dollars à l'horizon 2021.

Enfin, la Zes de Pointe-Noire couvre pour sa part, 3.594 hectares soit 36 kilomètres carrés. Elle induira environ 28.330 emplois directs et un potentiel PIB à générer d'environ 1,116 millions de dollars US d'ici à l'an 2022. Cette zone propose plusieurs activités : le raffinage des produits du pétrole, les produits chimiques, les métaux, l'industrie alimentaire et des boissons, les minéraux non métalliques, le bois, le papier et leurs produits dérivés, les produits en plastiques, l'imprimerie et les éditions, l'installation et la réparation des machines, le tourisme, la recherche et les services financiers.

Fortuné Ibara

DÉFENSE

Plusieurs gestionnaires de crédits formés par le commandement

Ces experts venus de plusieurs administrations militaires, ont pris part à un séminaire organisé par le ministère de la Défense nationale du 10 au 15 avril à Brazzaville. Il était question d'améliorer leurs compétences dans la Gestion axée sur les résultats (GAR) tant sur le plan de la gouvernance que sur la mise en œuvre des stratégies.

Organisé par le ministère de la Défense nationale en collaboration avec l'Institut africain de perfectionnement des capacités (IPRC), ce séminaire avait pour but d'amener l'ensemble des cadres notamment des officiers qui opèrent dans le domaine de l'administration au sein du ministère de la Défense nationale à se familiariser avec les techniques et méthodes de la Gestion axée sur les résultats (Gar).

« Messieurs les officiers, notre séminaire a permis une meilleure compréhension des défis et enjeux de la Gar. J'espère que tous aujourd'hui tenant ce fil conducteur qui nous permettra à l'horizon 2020 de nous lancer avec un peu plus d'assurance dans le labyrinthe de la Gar. En attendant, nous devons poursuivre dans nos administrations l'œuvre commencée en nous inspirant des enseignements et supports qui nous ont été donnés », a souligné le commissaire en chef de première classe, Yves Alain Eugène Mpara. Et d'ajouter : « Il faut gagner la bataille de la Gar par l'intériorisation de la maîtrise de ses fondamentaux. Par conséquent, nous devons transformer nos mentalités, notre approche de gestion pour faire de la Gar notre culture de travail. Ainsi, dans nos administrations, la Gar devra désormais guider nos actions au quotidien ». « Au sortir de là, ce que je puis dire, c'est que nous avons effectivement intégré, intériorisé les différents concepts et les thématiques abordées tout au long de ce séminaire », a affirmé l'un des participants.

Guillaume Ondzé

Projet de Développement des Compétences pour
L'Employabilité (PDCE)

AVIS DE RECRUTEMENT

D'UN SPECIALISTE EN SUIVI ET EVALUATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE).

N°SC CI 13/04/2017/IDA 5302-CG

1 - Contexte général :

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale ont convenu de financer conjointement le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), et le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché pour le recrutement.

II - Profil du poste :

Sous la responsabilité du Coordonnateur du PDCE et en étroite collaboration avec toutes les autres structures de l'UGP, le spécialiste en suivi-évaluation est chargée de :

- Contribuer à la mise en place d'un système informatisé de suivi-évaluation (S&E) performant ;
- Contribuer à la collecte des données ;
- Contribuer à la préparation des programmes annuels d'activités, des plans d'opérations en y incorporant des indicateurs de suivi des performances pour faciliter la prise de décisions ;
- Rédiger les rapports périodiques des activités intégrant le suivi-évaluation des différentes sous-composantes du projet (avec déclinaison des indicateurs de résultat et de performance) ;
- Préparer les rapports d'activités du projet, des comités de pilotage et des missions de supervision en rassemblant toutes les informations nécessaires ;
- Former l'homologue du METPFQE, spécialiste en S&E, nommé par le METPFQE et les responsables et les cadres du METPFQE et les opérateurs du projet sur le système mise en place dans le cadre des différentes activités de collecte, de traitement,

d'analyse, de stockage, de sécurisation des données et de leur diffusion.

III - Qualifications, expérience, compétences et aptitudes requises :

Le spécialiste en suivi et évaluation a le profil suivant :

- Avoir un diplôme universitaire supérieur (BAC +5) en économie, statistiques, gestion.
- Avoir une expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre de système de suivi -évaluation de projets d'investissement, de préférence dans le secteur de l'éducation ;
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique (word, excel, power point, et autre outil informatique...).
- Une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Avoir démontré un excellent esprit d'équipe, un grand dynamisme, et proactivité.
- Avoir travaillé dans un des pays de la sous-région, une expérience en évaluation d'impact et dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel seraient des atouts.

IV - Composition des dossiers de candidature :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé ;
- Copie certifiées des diplômes et attestations ;
- Les références d'au moins deux précédents employeurs (de préférence les superviseurs directs) ;

V - Lieu d'affectation: BRAZZAVILLE

VI - Statut: Contrat à durée déterminée (CDD)

VII - Durée du contrat: 1 an (avec possibilité de renouvellement)

VIII - Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures 30 minutes à 15 heures. Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous pli fermé, au plus tard 9 mai 2017 avec mention « Avis de recrutement d'un spécialiste en suivi et évaluation du PDCE ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du Projet/PDCE
Rue SOWETO n° 177-Ex Télévision - Quartier Bacongo
Tél: 06 667 22 29105 551 25 52
Email : congo.pdce@yahoo.fr - Brazzaville - République du Congo

NB : seuls les candidat (e)s présélectionné (e)s seront convoqués pour les interviews. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.



BRAZZAVILLE

Douze chefs de quartier installés à Talangaï

La cérémonie d'intronisation jumelée à la présentation des chefs de quartier entrants s'est déroulée le 13 avril au siège de l'arrondissement à Mpila, sous le patronage de l'administrateur maire de Talangaï, Privat Frédéric Ndeké, en présence de ses homologues maires des arrondissements de Brazzaville.

Les temps forts ayant marqué cette séance sont, entre autres : la lecture du procès-verbal par le secrétaire général de la mairie, suivie de sa signature par le maire d'arrondissement et le secrétaire général, le port des écharpes et le discours d'intronisation par l'administrateur maire dudit arrondissement.

Conformément aux instructions préfectorales et du Conseil départemental, Privat Frédéric Ndeké a indiqué aux chefs de quartier qu'ils sont placés sous l'autorité de l'administrateur maire. Il a, par ailleurs, assuré qu'ils sont chargés de diffuser et d'appliquer les actes et instructions de l'administrateur maire ; effectuer le recensement administratif de la population chaque année ; veiller au bon ordre et à la sécurité des personnes et des biens, à la tranquillité et la salubrité de l'espace public ; procéder aux règlements à l'amiable des différends ; procéder à la restructuration des zones et blocs dans



Photo de famille des chefs de quartiers (DR)

les meilleurs délais. Enfin, Privat Frédéric Ndeké a exhorté les chefs de quartier à l'assiduité au travail et leur a souhaité plein succès dans leurs fonctions.

Prenant la parole, le représentant des chefs de quartier a exprimé, au nom du collectif, leurs reconnaissances à l'endroit de l'administrateur maire de Talangaï avec qui, a-t-il dit, ils chemineront ensemble. « A son endroit, nous formulons le vœu qu'il prospère à tous égards pour gérer l'arrondissement 6 Talangaï ».

Il sied de rappeler que cet arrondissement qui se trouve à la périphérie nord de Brazzaville a été créé le 28 novembre 1970

suite à la densité et à l'extension de l'arrondissement 5 Ouenzé d'une part et, d'autre part, au nombre croissant de sa population et l'affluence massive des Congolais RDC en provenance de Kinshasa. Le sixième arrondissement est limité au Nord par la rivière de Mikalou, au Sud par l'arrondissement 3 Poto Poto, à l'Est par le fleuve Congo et à l'Ouest par l'arrondissement 5 Ouenzé. Il comprend désormais 12 quartiers, à savoir : le quartier 601 Mpila, 602 Intendance, 603 Texaco Tsiémé, 604 Fleuve Congo, 605 Joseph Ngobali, 606 Champ de Tir, 607 Liberté, 608 Simba Pelle, 609 Volonté populaire, 610 Maman Mboulalé, 611 Ngamakosso et 612 Manianga.

Guillaume Ondzé

SANTÉ PUBLIQUE

Le centre médico-social Netcare fermé jusqu'à nouvel ordre

Bien qu'ayant l'autorisation d'ouverture définitive, Netcare n'obéit pas à la réglementation en vigueur, selon l'inspecteur général de la Santé, le professeur Richard Bileckot. D'où la fermeture de la structure à titre conservatoire.

« Un centre médico-social d'entreprise, le cas de Netcare, a pour vocation de ne soigner que le personnel d'une entreprise et leurs familles. Or, Ce centre médico-social soigne tout-venant. Un centre médico-social d'entreprise doit disposer d'un personnel propre, la réglementation en vigueur interdit d'avoir les vacataires. (...) Quand Netcare a été contrôlé, ils ont présenté les documents faisant état d'une structure dénommée Neteco ce qui est un problème administratif sur la dénomination », a indiqué le professeur Richard Bileckot, évoquant les preuves de la non-conformité de Netcare à la réglementation en vigueur. Selon l'inspecteur général de la Santé, un centre médico-social n'est pas une clinique. Il n'y a donc pas possibilité d'y hospitaliser les patients tout au plus on peut les garder en observation. Or, Netcare fonctionne comme une clinique et dispose d'une pharmacie pour la vente des médicaments sans autorisation et le pharmacien référent n'est pas connu. A dire vrai, cette structure a été contrôlée pour la première fois en juillet 2015, en octobre 2016 et mars 2017. Les responsables de la structure ont été entendus sur procès-verbal, ils ont reconnu les faits. « Jusqu'en mars 2017, ils n'ont effectué aucune démarche de régularisation », à en croire l'inspecteur général de la Santé et d'ajouter : « Nous n'avons pas mis en cause la qualité des soins de Netcare mais plutôt la conformité administrative et réglementaire ». Le professeur Richard Bileckot a indiqué que ses responsables ont été convoqués pour qu'ils s'engagent à se conformer en rapport avec les textes en vigueur.

En rappel, il y a six mois, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo et le maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, lançaient l'opération de fermeture des cabinets médicaux illégaux. C'est dans ce cadre que s'explique l'action régulière de contrôle de l'inspection générale de la santé. Pour le professeur Richard Bileckot, le Congo est l'un des rares pays qui financent le secteur privé de la santé. Il faut donc réguler ce secteur sur la base de la réglementation en vigueur. Si le centre médico-social Netcare se conforme en accompagnement de l'inspection générale de la santé, ses portes pourraient s'ouvrir à nouveau.

Rominique Nerplat Makaya

A CE PRIX LA, NE RATEZ PLUS LES SERIES DU MOMENT

NOUVEAU PRIX

10 000 FCFA*
LE DÉCODEUR
AU LIEU DE ~~20 000~~ FCFA

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 972 064 € - 592.033.401 RCS NANTERRE

06 877 92 92
(COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPÉRATEUR FIXE OU MOBILE)

* Tarif TTC en vigueur au 10/04/2017 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : EVASION+ ou TOUT CANAL+ lié à l'achat d'un décodeur numérique CANAL+. Décodeur à 25 000 FCFA pour les autres formules. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

LES BOUQUETS
CANAL+

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

La Fondation « Cœur angélique » sensibilise à l'assainissement

En prélude de la Journée mondiale de lutte contre cette pandémie, célébrée le 23 avril de chaque année, le président d'honneur de la Fondation « Cœur angélique », Rudy Stephen Mpieré Nguouamba, a organisé le 15 avril une opération de salubrité dans les onze quartiers de Madibou.



Rudy Stephen Mpieré Nguouamba remettant un échantillon de moustiquaires imprégnées (DR)

Placée sur le thème : « Un environnement sain pour un corps sain » ou encore « Mobilisons-nous pour l'opération de salubrité sur toute l'étendue de Madibou », cette campagne a connu la participation de plusieurs femmes et jeunes du 8^e arrondissement de Brazzaville. En effet, ces derniers ont mené une action jugée de « grande envergure », dans les Centres de santé intégrés, les écoles publiques, les marchés et grandes artères de Madibou. Pour encourager cette action, l'initiateur a remis, symboliquement, grâce à ses donateurs et contributeurs, des moustiquaires imprégnées et autres présents aux différentes équipes positionnées sur les sites. « En prélude à cette journée, nous avons jugé bon de sensibiliser les populations, notamment celles de Madibou à l'importance de l'assainissement de l'environnement dans lequel elles vivent. Il ne s'agissait pas seulement de leur remettre des moustiquaires mais également de les instruire sur l'importance de tenir l'environnement propre pour que notre corps soit en bonne santé », a indiqué Rudy Stephen Mpieré Nguouamba.

Espérant que le message est bien perçu, il a invité la population à multiplier des actions allant dans ce sens afin que cette habitude s'inscrive dans le cadre de leur culture. Habitant de Madibou, le président d'honneur de la Fondation « Cœur angélique » envisage d'étendre ses actions dans les autres quartiers et arrondissements de Brazzaville. Créée en 2008, cette fondation s'est fixée entre autres objectifs de promouvoir la culture citoyenne, le civisme, la formation et l'éducation. Elle œuvre également dans le social en mettant un accent particulier sur les jeunes congolais issus des milieux défavorisés, en contribuant à leur succès sur les plans technique, socio-culturel et sanitaire.

C'est ainsi que Rudy Stephen Mpieré Nguouamba qui a visité l'école primaire et le CEG de Mayanga dont certaines salles sont devenues l'ombre d'elles-mêmes, n'exclut pas l'idée de mener une action allant dans le sens de l'amélioration des conditions d'apprentissage. « Je pense que le souhait serait de pouvoir améliorer les conditions dans lesquelles les enfants apprennent. Donc, les donateurs, les bonnes volontés ont certainement eu à obtenir ces informations y compris le gouvernement pour que tous, ensemble, nous puissions nous unir en vue d'améliorer les conditions d'apprentissage au sein de cette école. D'ailleurs, nous avons initié un courrier auprès de l'administrateur-maire pour obtenir des autorisations de réhabiliter certaines écoles de l'arrondissement », a-t-il laissé entendre.

Interrogé par la presse sur son éventuelle candidature aux prochaines élections législatives, Rudy Stephen Mpieré Nguouamba que la population appelle affectueusement « Ya Rudy » pense que le moment viendra pour se prononcer sur la question. « C'est vrai, il y a des populations qui me demandent d'être candidat, mais j'attendrai le moment opportun pour effectivement me prononcer. Vous avez certainement pu le remarquer lors de notre passage dans les différents quartiers de Madibou, j'ai réfléchi et je pense que cela ne dépendra pas de moi », a-t-il fait remarquer.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ PUBLIQUE

L'hémophilie, une maladie peu connue au Congo

Célébrée le 17 avril de chaque année, la Journée internationale de l'hémophilie a été commémorée pour la première fois au Congo le 18 avril au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville. C'était à la faveur d'une matinée scientifique d'information sur l'hémophilie et les maladies hémorragiques qui a donné lieu à une sensibilisation du personnel.

Maladie hémorragique héréditaire due à l'absence ou au déficit d'un facteur de la coagulation, l'hémophilie est peu connue du public congolais alors que la pandémie frappe de nombreuses familles. D'après les données épidémiologiques, 68 cas de cette maladie génétique et héréditaire qui se transmet selon le mode récessif lié au chromosome X ont été enregistrés entre 1993 et 2016. « Au Congo, il existe des patients atteints d'hémophilie (forme congénitale) de sexe masculin (enfants et adultes) et d'autres atteints d'affection hémorragique forme congénitale et acquise de la maladie de Von Willebrand proches de l'hémophilie », a indiqué la directrice générale du CHU de Brazzaville, Marie Gisèle Gabrielle Ambiero, annonçant la mort d'un patient pour hémorragie cérébroméningée sur les 68.

Touchant essentiellement les garçons dès la naissance, l'hémophilie est une affection hémorragique dont la prise en charge est multidisciplinaire associant hématologues, chirurgiens (orthopédistes), pédiatres, internistes, biologistes, réanimateurs et transfuseurs. En effet, la ma-



Des participants (DR)

tinée scientifique d'information sur l'hémophilie et les maladies hémorragiques a été ponctuée par trois communications et un témoignage. « C'est une maladie rare, dans notre pays, il n'y a pas de registre national. Je veux dire par-là qu'il n'y a pas de centre de référence pour la prise en charge de ces maladies. Le nombre exact de patients qui en souffrent au Congo n'est pas connu », a rappelé le Dr Olivia Atipo Tsiba, spécialiste des maladies du sang au CHU.

Selon elle, au Congo, le dépistage précoce est peu réalisé, car de manière générale la majorité des patients arrivent en étape de complications. Il s'agit notamment des personnes qui saignent depuis leur enfance et n'ont pas été prises en charge de manière efficace parce que souvent reçues par des personnels de santé non informés sur la prise en charge de ces maladies. Evoluant sous la direction du Pr Alexis Elira Dokekias au service d'hématologie clinique du CHU, elle a reconnu que l'actuel hôpital général de Brazzaville ne dispose pas d'un plateau technique fiable

de la prise en charge des maladies. D'après Olivia Atipo Tsiba, la prise en charge est double. Il faut d'abord savoir diagnostiquer l'hémophilie chez un patient qui saigne. Elle est ensuite thérapeutique : apporter au patient le traitement nécessaire qui va lui permettre d'avoir un mode de vie acceptable. « Malheureusement au CHU, le laboratoire ne dispose pas de moyens nécessaires pour diagnostiquer cette maladie, actuellement il faut envoyer les prélèvements en France. Donc les traitements sont pour l'instant juste symptomatiques, c'est-à-dire que lorsqu'un patient vient avec des syndromes hémorragiques, nous le transfusions en cas d'hémorragie sévère compliquée d'une anémie, donc nous remplaçons le sang perdu par un sang nouveau. Alors que le traitement idéal ce serait d'apporter au patient le facteur qui lui manque », a-t-elle déploré, rappelant qu'actuellement l'espérance de vie d'un patient hémophile correctement traité est la même qu'une personne non affectée par cette maladie.

P.W.D.

ENVIRONNEMENT

L'humanité célèbre la journée internationale de la terre

Pour rappeler à l'opinion internationale l'interdépendance qui existe entre l'être humain, les autres espèces vivantes et la planète sur laquelle nous vivons, l'assemblée générale des Nations unies a choisi la date du 22 avril de chaque année comme « Journée internationale de la Terre nourricière ». Dans l'idée de cette commémoration pour l'année 2017, le thème choisi est : « L'environnement et l'éducation aux changements climatiques ».

« La Journée internationale de la Terre nourricière est l'un des événements environnementaux le plus connu à travers le monde. Car, l'expression terre nourricière est communément utilisée pour encourager les échanges portant sur les enjeux de notre planète », a précisé l'assemblée générale des Nations unies.

En effet, selon les organisateurs, cette Journée, qui a été décrétée en 2009, est également une occasion propice de sensibiliser le public aux grands défis auxquels est confrontée notre planète, ainsi que l'ensemble des vies humaines. Elle est célébrée depuis 1970 aux États-Unis et organisée par le réseau Earth Day, dont la mission est d'élargir et de diversifier le mouvement mondial en faveur de l'environnement et d'en faire un moyen le plus

efficace pour bâtir un environnement sain et durable. Ceci, afin de faire face aux changements climatiques et protéger la planète au profit des générations futures.

Parlant de l'importance du thème choisi, pour cette année et qui porte sur l'éducation, l'un des organisateurs a signifié que l'éducation est un élément essentiel du progrès. Il nous permettra de construire une citoyenneté mondiale qui maîtrise les questions liées aux changements climatiques et qui est consciente des risques sans précédent pour notre planète. « Nous devons prendre des mesures urgentes pour lutter contre les effets des changements climatiques. Ces journées sont considérées comme des moments de sensibilisation. Il est temps que nous puissions porter l'action et contribuer à la lutte contre les changements climatiques, défendre et protéger l'environnement », ajoute l'assemblée générale, tout en insistant sur le fait que l'éducation aux changements climatiques et à l'environnement permet de développer une conscience citoyenne qui demandera aux gouvernants de mettre en œuvre des politiques efficaces en faveur du climat.

Rock Ngassakys

Paris

Au départ de Brazzaville**

à partir de

482 300

* FCFA TTC
A/R



Le billet doit être acheté 7 jours avant départ. ** Via Casablanca.



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc
Les ailes du Maroc



Contactez Royal Air Maroc ou votre agence de voyage

royalairmaroc.com



Call Center 06 628 2828

Rome

Au départ de Brazzaville**

à partir de

591 200

* FCFA TTC
A/R



© G. Romano / Contrasto - V. Di Ceccobianco



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc
Les ailes du Maroc

Contactez Royal Air Maroc ou votre agence de voyage



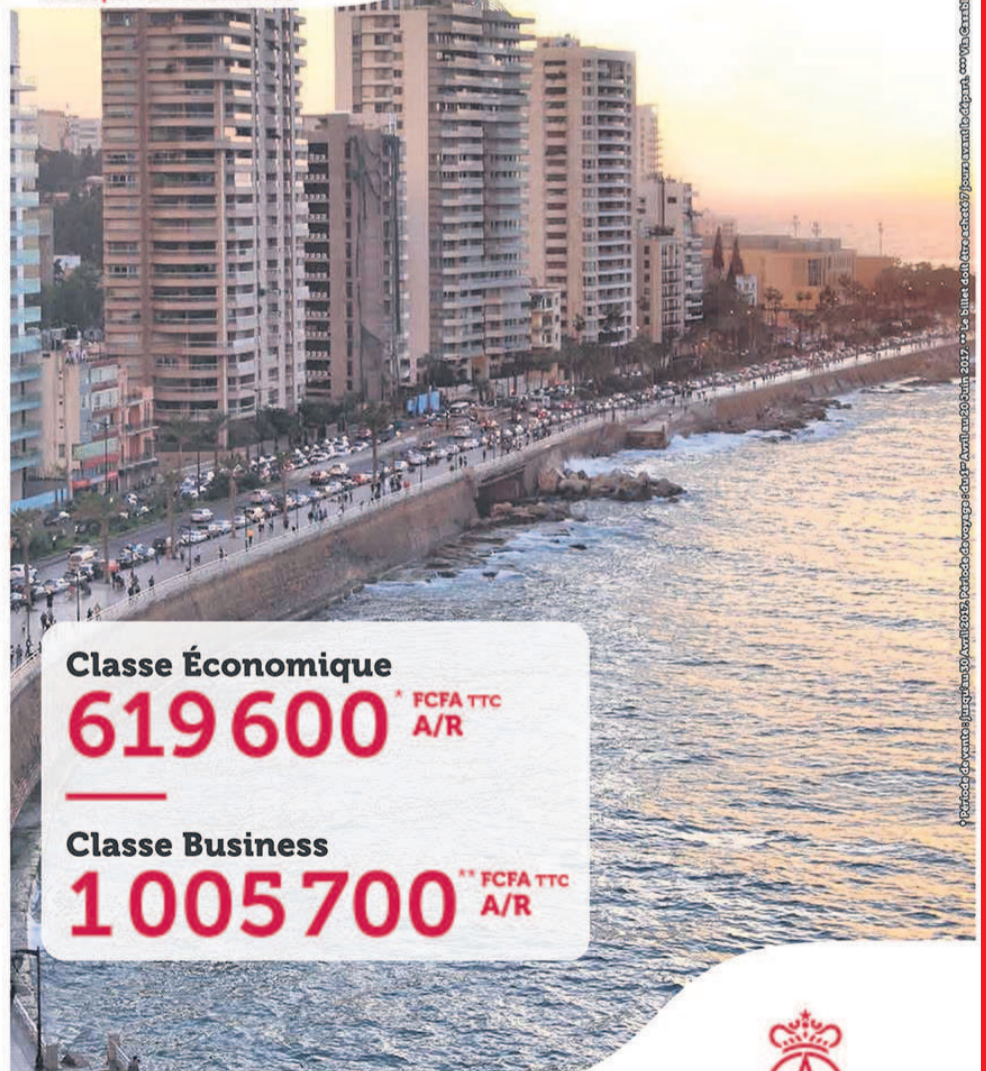
Call Center 06 628 2828

royalairmaroc.com



Beyrouth

Au départ de Brazzaville***



© Getty Images / Contrasto - G. Romano / Contrasto - V. Di Ceccobianco

Classe Économique

619 600

* FCFA TTC
A/R

Classe Business

1 005 700

** FCFA TTC
A/R



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc
Les ailes du Maroc

Contactez Royal Air Maroc ou votre agence de voyage



Call Center 06 628 2828

royalairmaroc.com



UNION AFRICAINE

Vers des normes communes en matière d'électricité

L'Union africaine (UA) envisage d'établir des normes communes, continentales dans le domaine de l'électricité, l'électronique et toute autre technologie associée au sein des Etats membres. L'objectif est de garantir un accès rapide et universel à l'énergie.

Le secrétaire général de la Commission électrotechnique africaine de normalisation (Afsec) de l'UA, Paul Johnson, a indiqué que l'agence facilitera un accès universel à l'énergie à travers le continent et la mise en oeuvre de l'Agenda 2063 de l'Afrique. « Un cadre de développement visant à parvenir à un continent intégré, pacifique, prospère et axé sur les populations », a-t-il estimé.

L'afsec compte actuellement 13 pays membres et tente de mobiliser la totalité des 55 pays du continent pour rejoindre le chemin vers la normalisation. Elle a déjà approuvé 140 normes applicables pour tout le continent et surveille leur mise en place. Bien que les pays africains soient des Etats souverains, nous avons besoin de normes efficaces et durables dans le domaine technique. « La normalisation permettra au continent d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) qui tendent vers un accès abordable aux énergies propres, à l'éducation et aux soins médicaux d'ici à 2030 », a-t-il conclu.

Noël Ndong

FRANCE

« Rencontres entrepreneuriales du Rice » 2017

Le Réseau international des Congolais de l'Etranger -Rice- invite la diaspora au rendez-vous annuel de discussions et d'échanges ouvrant des rencontres socio-économiques et culturelles.



Ambroise Loemba (DR)

Sur deux thèmes retenus cette année, « l'économie numérique et l'industrie du tourisme » en Afrique en général et au Congo-Brazzaville en particulier, le Rice invite à assister, ce vendredi 21 avril, de 18h30 à 22h30, à sa première rencontre entrepreneuriale de l'année 2017. Après le récent salon Osiane 2017 des technologies de l'information et de l'innovation, tenu à Brazzaville au début du mois, les participants échangeront sur les leviers

créateurs d'emplois dans le secteur du numérique. Ils pourront aussi explorer les opportunités d'affaires qu'offre le tourisme, considéré par les organisateurs comme un des axes de la diversification de l'économie congolaise.

Les organisateurs rappellent que les rencontres entrepreneuriales du Rice ont pour objectif de permettre aux différents acteurs de l'entrepreneuriat d'aujourd'hui et de demain de se rencontrer, se former, partager leurs expériences et trouver des opportunités de développement et d'investissement.

« Je compte sur vous pour continuer à tracer les voies de progrès, proposer de nouvelles initiatives qui feront du développement entrepreneurial au Congo, non seulement un sujet de discussion dans les forums et séminaires, mais surtout une réalité pour ceux qui veulent entreprendre et contribuer ainsi au développement de notre pays et de la sous-région du Bassin du Congo », motive Ambroise Loemba, président du Rice.

Marie Alfred Ngoma

DÉVELOPPEMENT

Les candidats à la présidentielle française 2017 favorables à l'augmentation de l'APD

Malgré quelques clivages, un consensus apparaît autour de l'Aide publique au développement (APD) vers l'Afrique. Même si les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Les Dépêches de Brazzaville vous présentent une compilation des propositions des candidats à la présidentielle française.

Une APD conditionnée

François Fillon de Les Républicains (LR) veut faire de la politique de développement un axe majeur de la diplomatie française et renforcer sa cohérence avec « les politiques étrangère, sécuritaire et migratoire ». Pour lui, l'aide au développement est essentielle pour garantir la stabilité et la sécurité des régions en développement, notamment l'Afrique. Mais il conditionne cette aide à la coopération des pays d'origine de l'immigration pour le retour de leurs ressortissants. Par contre, il se refuse toutes promesses dont il n'est pas sûr d'assurer la tenue.

Si elle était élue, Marine Le Pen du Front National (FN) va faire de l'Afrique « la première des priorités internationales de la France », et de l'aide au développement une « question de sécurité nationale ». Elle va y consacrer plus de 16 milliards d'euros, soit 0,7% de la Richesse nationale brute (RNB), mais seulement en 2022, et recréer un « vrai » ministère de la Coopération.

Une APD non-conditionnée et des propositions parfois radicales

Jean-Luc Mélenchon de la France Insoumise (LFI), inscrira « la solidarité internationale et le développement comme des axes essentiels de la feuille de route du ministère des Affaires étrangères ». Il a à cœur de lutter contre la désertification du sahel, d'aider à la revivification du bassin du lac Tchad pour réduire les flux migratoires, d'agir sur le dérèglement climatique par le transfert de technologies. Il a dénoncé les APE, « les dettes et les politiques d'ajustement structurels imposées par le FMI et la Banque mondiale », il s'est engagé à combattre la « prédation ultralibérale en Afrique ».

Le programme d'Emmanuel Macron d'En Marche préconise « une trajec-

toire d'augmentation progressive entre 2017 et 2030, conditionnée à nos résultats économiques ». Il opte pour un temps long. Puis, s'engage à agir en « toute transparence, loin des réseaux de connivence », mobiliser plus de financements pour les PME africaines. Il dénonce la colonisation qu'il considère « comme un crime contre l'humanité », et veut repenser la stratégie africaine de la France. Il place la lutte contre le terrorisme en Afrique parmi ses priorités et la mise en place des infrastructures.

Pour Benoît Hamon du Parti Socialiste (PS) : « le coeur de la France ne bat plus lorsque les politiques de développement et de coopération ne visent qu'à faire en sorte que [les migrants et les réfugiés] restent chez eux et qu'on n'ait pas l'aspiration d'un développement harmonieux ». Il rétablira « l'aide au développement à la hauteur de nos moyens et de notre responsabilité en fixant par la loi que ce budget ne peut être en deçà de 0,7% du RNB. J'établirai des partenariats équitables avec les pays d'Afrique ».

La position des autres candidats

Le candidat de Debout la France (DLF), Nicolas Dupont-Aignan plaide pour le codeveloppement et l'augmentation de l'APD ; un grand partenariat entre la France et l'Afrique, dont la création d'une organisation sur le modèle de l'Opep ; un soutien des marchés communs (Uémoa et Cémac) ; un « plan Marshall » pour stimuler les investissements agricoles sous l'égide de la Fao. Nathalie Arthaud de Lutte Ouvrière (LO) ambitionne de mettre fin au « pillage » de l'Afrique par les grandes entreprises françaises.

Philippe Poutou du NPA va nationaliser ces groupes et les restituer aux Etats où ils sont implantés. Jacques Cheminade de Solidarité et

Progrès lancera de grands projets infrastructuraux panafricains et dotera l'Afrique de centrales de 4e génération. Jean Lassalle de Résistons pèsera sur des « traités équilibrés entre la France et les pays africains » pour appuyer le développement, privilégier les énergies renouvelables et les télécommunications.

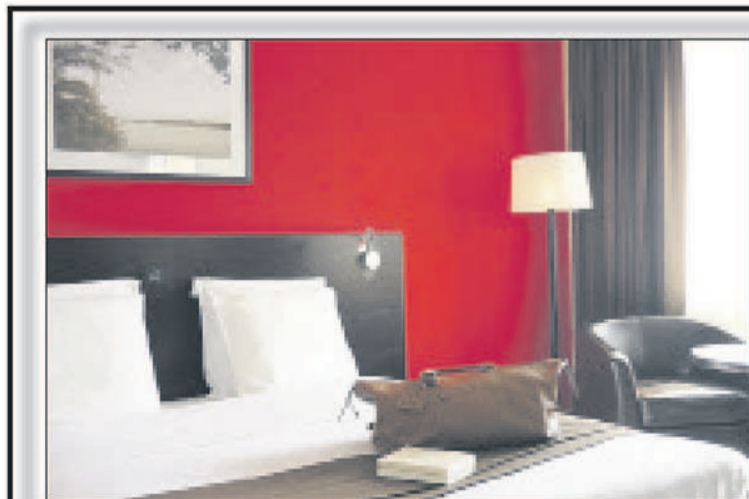
Les représentants des candidats vantent les bienfaits de l'APD à Sciences-Po

Pour le représentant d'Emmanuel Macron, l'ex-Dg de l'AFD, Jean-Michel Severino, l'APD est fondamentale pour contribuer à rendre le monde juste. Il rappelle que la France a une dette à l'égard des pays que « nous avons pillés pendant quatre siècles ». Yannick Jadot de Benoît Hamon pense que « L'APD est une forme de rééquilibrage ». Alors que Bertrand Duthiel de La Rochère de Marine Le Pen milite pour une APD à 0,7%, « jamais respectée ». Pour Bernard Féraud de Jean-Luc Mélenchon l'APD ne peut être conditionnée à l'arrêt des flux migratoires qu'il considère comme « un assujettissement ».

Ils sont convaincus de l'atteinte de l'APD (0,7%) d'ici à 2020 ou 2022 et déplorent son faible niveau. Seul Jean-Michel Severino parie qu'« aucun président ne le fera », car l'engagement représente 25 milliards d'euros sur 5 ans. Pour Yannick Jadot, l'effort financier n'est pas impossible », grâce à de nouvelles formes de financement (Ex: les taxes sur les transactions financières). François Fillon se refuse à donner une date de son atteinte. Peut-être à cause de la crise économique préoccupante de la France. Depuis 2014, la France a perdu sa place de 5e puissance économique mondiale, détrônée par le Royaume-Uni. Sa croissance stagne à 1,3% PIB depuis 2015.

Les pays de l'OCDE ont promis en 1970 de consacrer 0,7% de leur RNB à l'APD. En 2016, la France n'a consacré que 9 milliards d'euros à l'APD, soit seulement 0,38% de son RNB. Elle est la 5ème contribution mondiale, derrière les Etats-Unis, l'Allemagne, le Japon et le Royaume-Uni.

N.Nd.



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA

2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners

200 000 FCFA

2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville).

À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle

BP 790 Pointe Noire - République du Congo

Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84

info.pn@hotelelais.com

www.hotelelais.com



AFROBASKET BRAZZAVILLE 2017

Le Congo court de gros risque en cas de désistement

Le risque encouru par le Congo, s'il ne venait pas d'abriter la Coupe d'Afrique des Nations de basket (Afrobasket), s'élève en milliards de FCFA doublé de sanctions disciplinaires.

La République du Congo, représentée par le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, et l'ancien président de la Fédération congolaise de Basket (Fécoket), Firmin Dinga, a signé en mai 2016 avec les représentants de la Fédération internationale de Basket (Fiba-Afrique), une lettre d'accord. Celle-ci attribuait l'organisation de l'Afrobasket au Congo pour le mois d'août prochain à Brazzaville. Seulement, des sources dignes de foi évoquent le désistement du Congo à trois mois du coup d'envoi de la compétition continentale. Une réalité qui traîne l'image du pays dans la boue en l'exposant à des poursuites judiciaires si la Fiba Afrique décide de saisir les juridictions internationales pour non-respect des engagements.

Le Congo paiera les droits relatifs à la tenue de la compétition même en cas de désistement. A cela il faut ajouter, les droits d'attribution, les droits commerciaux... La



Une rencontre de basketball à Brazzaville (DR)

facture, à régler avant le 1er août de l'année en cours, pourra s'élever à plus de 3 milliards de FCFA. Aussi, le ministère des Sports et la Fécoket devraient rembourser les frais déjà engagés par la Fiba-Afrique. Et, la Fécoket se verra infliger une suspension d'au moins deux ans.

Pourtant, le Congo fait partie des rares pays en Afrique disposant d'infrastructures sportives ultra-modernes qui, d'ailleurs, ont récemment abrité les onzièmes Jeux africains avec brio. L'organisation d'une compétition comme l'Afrobasket, qui ne regroupe que 16 équipes, ne devrait pas poser un challenge logistique difficile à relever. Tenant compte de la

conjoncture économique difficile, le ministère des Sports et la Fécoket devraient donc mobiliser leurs efforts pour solliciter un appui important des sponsors nationaux et d'autres partenaires afin d'alléger la charge financière de l'Etat.

Pour sa part, la Fiba-Afrique ne s'est pas encore prononcée sur la décision du Congo. Mais le délai est trop court pour trouver un autre pays qui soit prêt à accueillir l'Afrobasket. Il faudra peut-être mettre en place un comité spécial pour la gestion de la situation et que le Congo travaille avec des partenaires privés pour organiser cette compétition.

Rominique Nerplat Makaya



19 janvier 2016 - 19 janvier 2017

Voici un (1) an déjà, jour pour jour, que Fulgence Ngandzo fut subitement arraché à l'affection des siens. La marche irréversible du temps ne pouvant effacer la douleur de la disparition prématurée d'un être cher, tout comme son souvenir, en cette date commémorative, OLO Wilfrid, Tsoumou Dorcas, Bendebema Sandrine et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Que ton âme repose en paix.

AVIS DE RECHERCHE

Suite à la disparition, de ma maison, de mon fils HABIMANA Jean Michel dont photo ci-dessus, en compagnie de sa mère KASINE Jacqueline, en date du 11 février 2015, je me fais l'obligation, en tant que père (géniteur) et conjoint de lancer cet avis de recherche à travers le monde, en vue de retrouver cet enfant et sa mère portés disparus depuis la date susmentionnée jusqu'à ce jour.

Pour plus de détails, l'enfant est né à l'Hôpital central des Armées Pierre MOBENGO de Brazzaville, le 28 juillet 2014 à 11 heures, où il a été enregistré par la déclaration de naissance établie sous numéro 03552/14.

Selon les informations en ma possession, obtenues auprès du bureau protection HCR /Congo, le bébé et sa mère seraient sortis clandestinement du territoire congolais pour les USA via l'Aéroport Maya-Maya, grâce à l'appui du réseau maffieux de faussaires invétérés du HCR/Brazzaville et de la CEMIR International. Quiconque aurait une information sûre au Congo, aux USA ou ailleurs sur l'enfant et sa mère, est prié de contacter Monsieur HABIMANA Enegerveste, photo ci-contre, aux numéros de téléphone +242 055662353 /+242044078971 et par E mail: habiveste@yahoo.fr /enegervestehabimana@gmail.com. Mes sentiments de gratitude à celui ou celle qui m'aiderait à faire aboutir l'enquête vers la découverte de la vérité autour de cette disparition.

Fait à Brazzaville, le 10 avril 2017
HABIMANA Enegerveste



NÉCROLOGIE

Magloire Nzonzi, Agent au Musée-Galerie du Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville, Léopold Nkounkou, Médard Benazo et famille annoncent aux parents, amis et connaissances, que le programme des obsèques de Dominique Mpassi se présente comme suit :

- Lundi 17 avril : arrivée de la dépouille à l'aéroport Maya Maya, le soir et dépôt à la morgue municipale ;
- Mercredi 19 avril :
- 9h00 : levée de corps à la morgue ;
- 10h : recueillement au domicile, N° 423, rue Mandzomo Plateaux des 15 ans à Brazzaville ;
- 12h00 : messe de requiem en la paroisse Jésus Ressuscité au Plateau des 15 ans ;
- 14h00 : départ pour le cimetière familial à Koubola ;
- 16h00 : retour et fin de la cérémonie.



Programme relatif aux obsèques du Capitaine à la retraite André Ntsina, alias Ntinus : Mercredi 19 avril 2017 :

- 9h00 : levée de corps à la morgue de Makélékélé ;
- 11h00 : recueillement au domicile familial, N°44, rue Nzitou à Kinsoundi Barrage.
- 14h00 : départ pour le cimetière Loukanga
- 16h00 : fin de cérémonie.

M. et Mme Ganga Lisile, les familles Kiakouama, Sola et Nsoki ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils aîné et petit-fils Ganga Isaac, à la suite d'une noyade dans la rivière Djoué, le jeudi 12 avril 2017 vers 13heures.



La veillé mortuaire se tient, n°3, rue Banda Joseph au quartier Sango-lo-OMS (arrêt de bus Sable et sénégalais).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Vendredi 21 avril :

- 9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville ;
- 12h00 : messe de requiem en la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo à 12heures.

-14h00 : inhumation au cimetière privée Ma Campagne.

-16h00 : fin de cérémonie.

IN MEMORIUM

15 avril 2016 - 15 avril 2017, un (1) an jour pour jour qu'il a plu au bon Dieu de rappeler à lui son fils, notre fils, grand-frère et petit-frère Clooz Alain Van-Presley Belalay Missengue en ce jour mémorable Gilles Thierry Missengue, les familles Missengue et Nianga prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe d'action de grâce sera dite le dimanche 23 Avril 2017 dans les paroisses : Sainte Marie de ouenzé ; Saint François d'Assise de Brazzaville et Notre Dame de Pointe-noire.

Que Dieu dans sa grâce lui accorde la Paix éternelle. Ya Clooz nous ne t'oublierons Jamais.



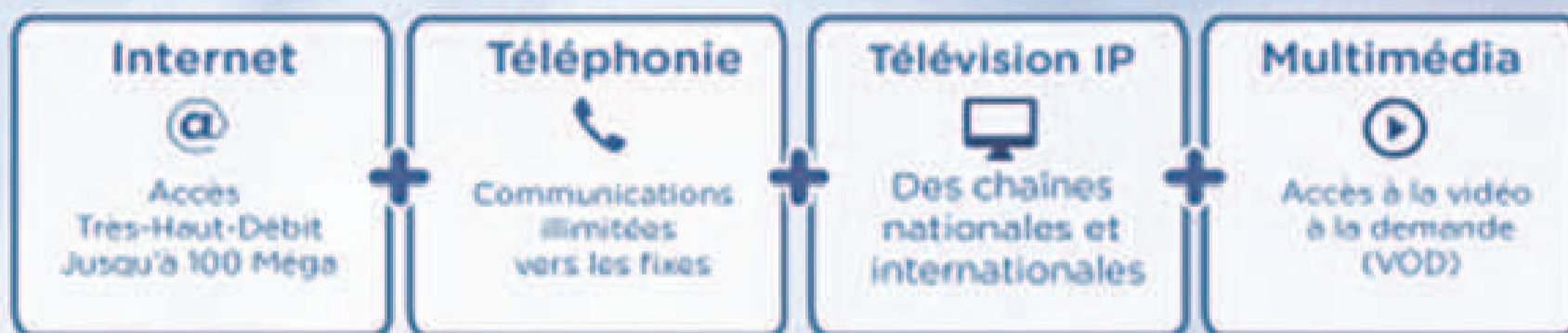
CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Kiboyi Nzuzi Aimé Curtelin.

Je désire désormais être appelé N'Gassongo Aimé Curtaime. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire une opposition dans un délai de trois (3) mois.



Bisengo ya FIBRE OPTIQUE!



ZONES DEJA COUVERTES

Centre-ville
Plateau des 15 ans
OCH
Mpila

Moungali
Ouenzé
Moukondo
Mikalou

Diata (Ortom)
Baongo (Case de Gaulle)

A chaque ménage sa fibre!

CAFÉ ÉCONOMIQUE

Adolphe Muzito table sur l'exploitation bancaire des ressources naturelles de la RDC

Député national élu de la ville de Kikwit dans la province du Kwilu pour le compte du Parti Lumumbiste unifié (Palu), Premier ministre honoraire et ancien ministre du Budget, Adolphe Muzito a été l'orateur d'un café économique organisé, le samedi 15 avril 2017 dans une salle des conférences du Collège Boboto dans la commune de Gombe à Kinshasa, par la Dynamique des jeunes pour la transparence dans la gestion des ressources naturelles (Dyjet).

Cette structure des jeunes a invité l'initiateur de l'« Université populaire » et du « Dialogue vertical » en RDC à éclairer la lanterne de l'opinion sur un thème important : « Les perspectives économiques de la RDC : rôle du secteur minier ». L'homme aux quinze tribunes (réflexions qui traitent de l'activité politique, économique et sociale) a, sous la modération du professeur Omanga, galvanisé la salle par sa maîtrise de la vie économique du pays, lui qui a été littéralement le gérant du pays trois années, avec à la clé, l'atteinte du point d'achèvement (annulation de la dette extérieure congolaise).

PIB, Budget...

Adolphe Muzito a d'entrée de jeu évoqué deux approches nécessaires pour envisager des perspectives économiques de la RDC à partir du secteur minier, ou encore de manière large, du secteur des ressources naturelles. Il y a l'approche libérale avec l'Etat qui assainit le climat des affaires pour permettre au secteur privé d'impulser l'économie nationale ; en ce moment-là, l'Etat encadre l'évolution et le développement de l'économie par le secteur privé. Et l'approche volontariste, c'est cependant elle qui convient à la RDC selon l'orateur au regard de la situation générale du pays. Ici, le gouvernement doit élaborer un plan d'action économique sur base des objectifs qu'il s'assigne.

L'ancien ministre du budget a souligné, dans son état de lieux, que le Congo démocratique dispose d'énormes potentialités en eau, forêt et ressources énergétiques, mais tout cela contraste avec la réalité, avec des indicateurs économiques au rouge, notamment le Produit intérieur brut (PIB), le budget de l'Etat, et la balance de paiement. Adolphe Muzito a fait savoir qu'il faut « savoir d'où on vient et où on va, fixer l'horizon en quantifiant ». Aussi s'est-il appesanti sur les chiffres qui interpellent ! Il a noté que le PIB de la RDC est de 40

milliards Usd en RDC pour une population de plus ou moins 70 millions d'habitants. L'Angola dispose d'un PIB de 100 milliards Usd, le Nigeria de 480 milliards Usd et le Congo Brazzaville de 10 milliards pour une population de moins de 5 millions d'habitants. Le PIB par habitant de la RDC est de 500 Usd par an, soit 1,5 Usd par jour, celui d'un Congolais de Brazzaville est de 1800 Usd par an, d'un Ivoirien de 4 à 5 Usd par jour, et la moyenne africaine est de 1500 Usd par an, alors que le seuil de pauvreté est de 2 Usd par jour. Avec ces statistiques, la RDC est un pays « sous pauvre », a indiqué l'élu de Kikwit. Et si l'on se fixe l'objectif de sortir du seuil de pauvreté, on doit multiplier le PIB national par 5 ou 6.

La cruciale question de l'emploi a aussi été abordée par le Premier ministre honoraire ; il a laissé entendre que le chômage s'accroît de manière exponentielle. Il y a augmentation du nombre de ceux qui perdent leur emploi à cause de la récession, et aussi hausse du nombre de la population active, avec surtout des jeunes à l'âge de travailler (à partir de 15 ans) ; chaque année, 1,5 million de jeunes intègrent la population active. Et l'horizon de la RDC est flou, sombre, le chômage va augmenter de plus en plus car l'Etat ne crée pas des emplois dont le nombre doit égaler celui des jeunes qui entrent dans la vie active.

Ressources naturelles sous exploitées...

S'attardant sur le budget national, Adolphe Muzito a rappelé que le gouvernement a prévu 4,6 milliards Usd, suite à la récession sur le marché international des produits miniers car les mines, principalement le cuivre et cobalt participent au budget national à 95 %. Il a démontré que les potentielles ressources naturelles ne reflètent aucunement leur niveau actuel d'exploitation. La RDC possède 10 % de forêt tropicale mondiale, et 47 % des ressources tropicales de l'Afrique, soit 160 millions d'hectares (1,6 million de km²). Mais le pays ne produit que 100 à 200 mille m³ de bois dont l'exportation ne rapporte que 100 millions Usd, alors qu'on peut potentiellement produire 500 millions de m³. Le Gabon qui ne possède que 20 millions d'hectares produit 4 millions de m³ qui génèrent des recettes de l'ordre de 2 milliards de dollars par an. Le pays au cœur de l'Afrique dispose de 160 millions d'hectares des terres arables et de 20 millions de tonnes de fer (2e ou 3e au monde) non exploité et encore moins transformé en



Adolphe Muzito entouré du professeur Omanga et du coordonnateur de la Dyjet à la fin du café économique

acier. Les potentialités en énergie hydroélectrique sont de 100 mille mégawatt dont 2% seulement sont exploités.

La RDC, c'est aussi des potentielles ressources en hydrocarbure de 30 milliards de baril alors que l'Angola n'a que 9 milliards de réserve. Mais le pays ne produit que 30 mille barils par jour qui rapportent 400 millions de Usd par an, l'Angola de son côté produit 2 millions de barils par jour pour 47 milliards Usd par an. Parlant justement des mines, le député national élu de Kikwit dans le Kwilu a indiqué que les réserves de la RDC sont de 90 millions de tonne et la production était de 100 mille tonnes par an au début des années 2000. Aujourd'hui, elle se situe au niveau d'un million de tonnes par an. L'exportation a rapporté en général 10 milliards Usd et le budget de l'Etat est aujourd'hui totalement dépendant de la manne financière émanant de l'exportation du cuivre et du cobalt, étant la merci des humeurs du marché international ; l'agriculture par exemple ne participe au budget qu'à moins de 5 %. Les 60 ans d'exploita-

tion minière se soldent par des échecs des plans de développement. Pour Adolphe Muzito, il faut un modèle économique intégré, exploiter l'ensemble des potentialités de la RDC en ressources naturelles pour espérer développer l'économie nationale et naturellement améliorer le bien-être social.

Financement des élections...

Répondant à une question sur le financement des élections, Adolphe Muzito a été sans ambages : le gouvernement doit déclarer le pays en faillite afin d'accéder aux financements étrangers pour soutenir l'organisation des élections. La position actuelle du gouvernement de la RDC de repousser l'aide financière étrangère est très incommode, car en ce moment-là, on sera emmené à recourir à la planche à billet pour constituer un matelas financier des élections ; et cela s'accompagne de l'effet pervers d'inflation galopante. Car, on va émettre des billets pour ensuite acheter la devise, le dollar en occurrence.

Martin Engimo

MARCHÉ

Lente agonie pour les petits producteurs agricoles

La dépréciation de la monnaie nationale provoque des terribles perturbations dans les opérations liées à la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles sur l'étendue du territoire national. Si leur vente se fait toujours en franc congolais, tous les services sont indexés en dollar américain, s'alarme le monde paysan. Et cette situation finit toujours par peser lourdement sur le portefeuille du consommateur final.

Au-delà des prix plutôt instables

en raison du nouveau cycle de dépréciation du franc congolais sur le marché de change, la plus grande inquiétude des paysans vient plutôt de la baisse sensible du volume de production des légumes et autres produits maraîchers ces derniers mois. L'on assiste à une lente agonie des petits producteurs agricoles. Plusieurs causes expliquent ce profond malaise dans un secteur qui peine à décoller malgré le potentiel quasi-inexploité.

Pression inflationniste

Sur le plan économique, la baisse continue de la valeur du franc congolais représente ef-

fectivement un vrai problème. Le taux de change exerce une pression considérable sur l'agriculture familiale. En l'espace de six mois, c'est-à-dire entre septembre 2016 et mars 2017, il est passé de 930 à 1 400 Fc le dollar américain. Bien entendu, les prix des biens de première nécessité et des services ont suivi la tendance haussière. Dans le cadre des ajustements, les commerçants ont doublé ou même triplé leurs prix sur le marché, au grand dam des consommateurs. Le sac de cossette manioc est ainsi passé de 50 000 à 80 000 Fc, alors que celui du maïs

se négocie à 65 000 Fc contre 30 000 auparavant. La hausse du carburant a contribué également à exercer une pression supplémentaire sur les prix car le transport représente jusqu'à 60 % du prix final d'un produit agricole. Et ces produits proviennent pour l'essentiel de l'intérieur du pays, des villages.

Violation des règles du marché

Mais un autre phénomène inquiète le monde paysan. Le producteur agricole ne gagne rien de son activité. En effet, il faut souligner le fait que les commerçants achètent les pro-

duits agricoles à vil prix auprès de ces producteurs pour les revendre ensuite au prix fort dans les milieux urbains. Tous les frais investis par le producteur partent finalement en fumée. Par ailleurs, ce dernier doit faire face au coût exorbitant des intrants. Pour boucler la boucle, la vente des produits se fait en franc congolais mais il doit payer l'équivalent en dollar américain des différents services. Pire, les commerçants et autres intermédiaires très souvent véreux imposent des taux inférieurs lors des négociations avec les producteurs.

Laurent Essolomwa

APPLICATION DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

La Monusco offre ses bons offices

Le chef de la Mission onusienne en RDC, Maman Sambo Sidikou, rencontre depuis lundi tous les protagonistes de la crise congolaise dans le cadre de la Résolution 2348 du Conseil de sécurité de l'ONU qui exige à toutes les parties prenantes aux assises de la Cenco de mettre en œuvre sans délai l'accord du 31 décembre en toute bonne foi et dans son intégralité.

La Mission des Nations unies en RDC entend jouer également sa partition dans le règlement de la crise politique née de la non-signature des arrangements particuliers en rapport avec les modalités d'application de l'accord du 31 décembre. Pour mémoire, ledit accord avait échoué notamment sur la question de la nomination du Premier ministre ainsi que sur celle de la présidence du Conseil national de suivi de l'accord (CNSA). Face aux atermoiements du Rassemblement d'où devrait provenir la personnalité censée piloter la primature de la transition, le président de la République avait finalement nommé Bruno Tshibala issu de la dissidence de cette plate-forme de l'opposition. Loin de calmer les esprits, cette nomination a, au contraire, entraîné une levée de boucliers du côté du Rassemblement aile Félix Tshisekedi qui continue de la récuser parce que non conforme à l'esprit et à la lettre de l'accord de la St Sylvestre. Prenant appui sur la résolution 2348 du Conseil de sécurité de l'ONU mais également sur la déclaration de

l'Union européenne et celle du président de la commission de l'Union Africaine, le Rassemblement aile Félix Tshisekedi milite, plus que jamais, pour une totale décripation de la crise politique en appliquant l'Accord du 31 décembre plutôt que de procéder par des rafistolages. C'est sur ces entrefaites que la Monusco a cru bon d'entrer en danse par le biais de son responsable Maman Sidikou. Ce dernier initie depuis le début de la semaine, une série de consultations avec les parties prenantes aux négociations directes prenant ainsi le relais des évêques catholiques dont la mission de bons offices n'est pas arrivée à terme, faute de consensus sur la nomination du Premier ministre et sur la présidence du CNSA. La finalité de ces consultations, à en croire le directeur de l'information publique de la Monusco Charles Bambara, est « d'essayer de trouver les voies et moyens de mettre en œuvre intégralement et de bonne foi l'accord du 31 décembre ».

Un agenda très chargé

Premiers à répondre à l'appel du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC, les responsables de l'UDPS et du Rassemblement. « Nous avons trouvé Maman Sidikou très réceptif quant à notre message. Il nous a rassuré de s'investir dans la résolution 2348 dans le cadre des bons offices, de rencontrer la Cenco et les parties prenantes afin que les discussions reprennent et qu'on signe l'arrangement particulier », a déclaré le

secrétaire général de l'UDPS Jean-Marc Kabund, le 17 avril à l'issue de sa rencontre avec le chef de la mission onusienne en RDC. Quant au nouveau leadership du Rassemblement, il a été rassuré par Maman Sidikou de la conduite de la mission de bons offices destinée à obtenir l'application intégrale de l'accord de la St Sylvestre conformément à la résolution 2348 du Conseil de sécurité des Nations unies. Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU a également échangé avec le président de la Cenco Marcel Utembi. Ensemble, les deux personnalités ont étudié les possibilités de finalisation de l'arrangement particulier pour la mise en œuvre intégrale de l'accord de la Saint Sylvestre.

Alors que le Rassemblement apporte tout son soutien à la nouvelle médiation qui se met en place avec la bénédiction de l'ONU, l'aile dissidente pilotée par Joseph Olenghankoy estime, quant à elle, que les dés ont déjà été jetés avec la nomination de Bruno Tshibala censé conduire le pays aux élections. « Il n'y aura pas d'autres dialogues. Ceux qui rêvent, c'est leur droit, mais vous devriez savoir que ce gouvernement [celui de Bruno Tshibala] ira jusqu'aux élections », a-t-il promis lors d'un point de presse tenu le dimanche 16 avril à Kinshasa. Même attitude du côté de la Majorité présidentielle où, d'ores et déjà, l'on considère la démarche de Maman Sidikou comme une perte de temps et d'énergies.

Alain Diasso

SANTÉ

L'éradication de la poliomyélite fixée à fin 2018

Selon un communiqué émanant du bureau de l'OMS en RDC, l'échéance pour l'éradication de la polio est prévue à la fin de 2018.

Il n'y a plus de doute lentement mais sûrement le monde va vers l'éradication de la polio, cette maladie invalidante de l'enfance. Déjà dans certaines régions de l'OMS, cette maladie qui n'a pas de traitement curatif n'existe plus. Il s'agit notamment dans la région OMS des Amériques, l'Europe, le Pacifique occidental et l'Asie du Sud-est. Toutefois, indique le communiqué de l'OMS, le virus reste confiné dans les deux régions d'Afrique et de Méditerranée orientale dans seulement trois pays endémiques à savoir le Nigeria, l'Afghanistan et le Pakistan contre 125 pays en 1998.

En dépit des avancées réalisées dans l'éradication de la polio, il y a lieu de noter que dans la région africaine, révèle l'OMS, après avoir totalisé plus de deux ans sans poliovirus sauvage, le Nigeria a notifié quatre cas de poliovirus sauvage au cours de l'année 2016. L'OMS est déterminée à éliminer définitivement cette maladie de la surface du monde comme a été le cas avec la variole. « Le combat actuel est de faire en sorte que la polio soit définitivement délogée de ces deux dernières régions afin que le monde entier puisse proclamer avec un indéniable succès sa disparition totale de la planète », note le bureau de l'OMS.

Toutefois l'OMS souligne qu'il est important de rester « vigilant et rigoureux afin de s'assurer que dans les mois à venir aucun nouveau cas de poliovirus ne soit notifié au risque de mettre en péril l'échéance de 2018 et cela aura comme conséquence la perte d'immenses investissements financiers déjà consentis et le retour de ce fléau avec plus de virulence ».

La lutte contre la polio passe par la vaccination parce qu'il n'y a pas de traitement curatif contre cette maladie. Les multiples campagnes de vaccination organisées à travers le monde ont contribué à la réalisation des progrès dans la lutte contre la polio.

Aline Nzuzi

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



KINSHASA

André Kimbuta lance les activités du Festival Kin-Malebo

Cette activité permettra de présenter au monde les meilleurs du potentiel congolais dans le domaine de la culture en général, particulièrement dans le secteur de la musique.

tractivité de la ville de Kinshasa comme destination touristique ayant pour soubassement, la culture dans toute sa diversité ; la consolidation du statut de Kinshasa en tant que ville créatrice de l'Unesco dans le domaine



André Kimbuta et le ministre Ruphin Bayambudila./photo Adiac



La salle, lors du lancement des activités du Feskim/photo Adiac.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, a lancé, le 17 avril 2017 dans la salle Samuel Kitoko, à l'Hôtel de ville, les activités de la première édition du Festival Kin-Malebo (Feskim). Cette édition se déroula du 22 au 29 avril 2017 dans quatre sites déterminés dans la mégalopole congolaise.

Pour le gouverneur de la capitale congolaise, outre l'ambition de sensibiliser l'opinion publique, les décideurs et les opérateurs économiques et socioculturels de la place de la culture dans le développement durable de la ville, le Festival Kin-Malebo met en jonction l'at-

tractivité de la ville de Kinshasa comme destination touristique ayant pour soubassement, la culture dans toute sa diversité ; la consolidation du statut de Kinshasa en tant que ville créatrice de l'Unesco dans le domaine de la musique ; la célébration de la Journée africaine de la musique décrétée par l'Union africaine dont la date coïncide avec celle de la disparition de l'artiste musicien Papa Wemba. Cette édition de Feskim permettra également, et exceptionnellement pour cette année, de fêter les cinquante ans de l'Institut national des arts, cette matrice qui permet de former les musiciens et autres hommes de la culture et qui reste, selon le gouverneur André Kimbuta Yango, une grande référence en Afrique dans la formation dans l'art d'Orphée.

Expliquant les motivations de ce festival, le ministre provincial

en charge de la Culture, Ruphin Bayambudila, a noté que par l'institution du Feskim, par un arrêté pris dernièrement par le gouverneur de la ville, Kinshasa a ainsi rejoint d'autres grandes mégapoles du monde qui ont leurs propres festivals visant à défendre leurs couleurs à travers des fêtes populaires.

Instauration du Prix Papa Wemba/jeunes talents

Dans le programme de ces activités, les organisateurs ont prévu un concours et l'exposition des photos, un concours musical qui sera couronné par l'octroi du Prix Papa Wemba/Jeunes ta-

lents, une kermesse culturelle et gastronomique, des concerts populaires et des visites guidées des différents sites culturels de la ville-province de Kinshasa, le cinéma et l'exposition ainsi que des colloques et conférences.

Pour le maire de la ville de Kinshasa, c'est pour faire honneur à la star internationale Shungu Wembadio Papa Wemba que ce prix dénommé Papa Wemba-Jeunes talents a été créé. Objectif : favoriser l'éclosion des talents que regorge la mégalopole congolaise dans le domaine de la musique. Toujours dans cette même optique, l'autorité urbaine posera, pen-

dant cette édition du festival, à Matonge, dans la commune de Kalamu, la première pierre pour la construction du mémorial en l'honneur du roi de la Rumba décédé le 24 avril 2016.

Dans les réponses aux préoccupations exprimées dans des questions posées après les différents exposés, le gouverneur de la ville a noté la volonté de l'exécutif provincial de relever le niveau du secteur de la musique congolaise sur tous les plans. Il a lancé un appel aux différents acteurs du secteur afin de s'impliquer en vue d'atteindre cet objectif, au bénéfice de tous.

Lucien Dianzenza

DIVISION 1/PLAY-OFF

V.Club lamine Muungano

Avec ce large succès face à Muungano, V.Club a pris provisoirement la tête du classement avec 5 points, en attendant le match de la quatrième journée entre le Daring Club Motema Pembe et Bukavu Dawa.

L'AS V.Club a été acariâtre, le dimanche 16 avril 2017 au stade des Martyrs, face à l'OC Muungano de Bukavu, en match de la quatrième journée de Play-Off de la 22e édition du championnat national de football. Quatre buts à zéro, c'est le score sans appel en faveur des Dauphins Noirs de Kinshasa, totalement dominateurs de cette rencontre contre l'ex-Union sport d'Or de Bukavu. Le Camerounais Yazid Atouba Emame (12e minute) et le Rwandais Ernest Sugira (auteur d'un doublé 35e et 78e minute) et Eddy Ngoy Emomo (65e minute sur penalty, consécutif à une faute du défenseur Mukombo Kalulika sur Atouba dans la surface de réparation), ont inscrit les quatre buts du club coaché par Florent Ibenge.

Les joueurs de Muungano emmenés par l'entraîneur Jeannot Witakenge, ancien joueur du FC Saint-Eloi Lupopo, ont été impuissants face au rouleau compresseur de V.Club, mis en place par le coach Ibenge. Cette précieuse victoire permet à V.Club de prendre momentanément la tête du



2015 © Mapy Manueno / Leopardsfoot

V.Club

classement avec désormais cinq points en trois matchs livrés, devant le Daring club Motema Pembe, entraîné par Otis Ngoma qui compte quatre points en deux matchs joués. Le FC Renaissance du Congo dispose également de quatre points en deux matchs, alors que Don Bosco de Lubumbashi en compte trois après une rencontre.

Mazembe a déjà engrangé un point après un match, Sanga Balende également compte un point, mais après deux rencontres livrées, ainsi que Muungano (1 point en trois matchs). Bukavu Dawa dispose également d'un point engrangé face à l'AS V.Club.

Martin Engimo

POLICE NATIONALE CONGOLAISE

Le général Célestin Kanyama suspendu

Depuis le 13 avril dernier, le chef de la police de Kinshasa est suspendu de ses fonctions pour quinze jours par sa hiérarchie.

Depuis le 13 avril dernier, le général Célestin Kanyama, patron de la Police de Kinshasa, est sous le coup d'une suspension. La nouvelle communiquée par voie de presse par le colonel Pierre-Rombaut Mwanamputu, porte-parole de la Police nationale congolaise (PNC) cité par AFP, fait état d'une suspension de quinze jours censée prendre fin le 28 avril prochain. La hiérarchie de la PNC ne paraît pas très volubile sur cette information dont on ne connaît pas les tenants et les aboutissants. Tout ce qu'on sait à ce stade est que le général Célestin Kanyama est remplacé à son poste par le colonel Elvis Palanga Naweje désigné commissaire provincial ad intérim de la PNC/ville-province de Kinshasa.

D'après certaines sources policières au faite du dossier, c'est le général Charles Bisengimana, le numéro 1 de la PNC qui aurait suspendu son proche collaborateur après avoir obtenu le quitus du chef de l'Etat et du vice-premier ministre en charge de l'intérieur et de la sécurité. Les griefs portés à la charge de l'incriminé tangueraient entre insubordination et détournement des primes des policiers, apprend-on. Déjà visé par des sanctions américaines et européennes pour notamment son zèle dans la répression des manifestations politiques, le général Célestin Kanyama est un élément important dans le dispositif sécuritaire de la ville de Kinshasa dont on ne saura se passer.

Homme de terrain, on le voyait souvent monter en première ligne pour tenter de restaurer l'ordre public partout où il était menacé. Mais la grande inconnue demeure le sort qui l'attend après apurement de sa suspension. Va-t-il, oui ou non, réoccuper ses bureaux après le 28 avril ? La question reste posée. Entre-temps, l'intéressé continue de se comporter comme si de rien n'était, faisant fi d'une suspension qui visiblement, paraît plus symbolique qu'austère.

Alain Dasso

C2 - BARRAGE

Mazembe en phase de poules aux dépens de la JS Kabylie

Après la victoire de deux buts à zéro dans son antre de Lubumbashi au match aller du tour de cadrage de la Coupe de la Confédération, le TP Mazembe accède en phase de poules en contraignant la JS Kabylie au score vierge de zéro but partout en match retour en terre algérienne.

Le TP Mazembe s'est qualifié, le dimanche 16 avril 2017 à Tizi-Ouzou, en imposant un nul de zéro but partout à la Jeunesse sportive de Kabylie, en match retour du tour de cadrage de la Coupe de la Confédération. Le tandem du staff technique David Mwakasu et Pamphile Mihayo a aligné une équipe qui devrait se faire respecter en terre kabyle. L'Ivoirien Sylvain Gbohobo a gardé les perches, avec devant lui, une défense à plat avec Djo Issama Mpeko à droite, Kévin Mundeko et le Malien Salif Coulibaly dans l'axe, et l'expérimenté Jean Kasusula Kiricho posté sur le flanc gauche de la défense. Le Zambien Nathan Sinkala et l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé ont été les deux récupérateurs, avec devant eux Miché Mika dont le volume de jeu prend de l'épaisseur comme dépositaire de jeu. Le trio offensif s'est composé du capitaine Zambien Rainford Kalaba à gauche, le jeune Ben Malango dans l'axe et Meschak Elia sur le côté droit. Le portier Ley Matampi, Joël Kimwaki, le Zambien Kabaso Chongo, les Ghanéens Daniel Adjei et Salomon Asante, le Malien Adama Traoré et Trésor Mputu Mabi ont débuté sur le banc des réserves. Le onze de départ de la JS Kabylie a été composé de: Malek Asselah (Capitaine); Mohamed Abdelali Guemroud; Bilal Tizi-Bouali; Ali Rial; Sofiane Khelili; Saadi Radouani; Mohamed Nassim Yettou; Adel Djarrar; Mohamed El Hadi Boulaouidet; Thomas Paul Mohamed Izerghouf et



Les Corbeaux de Mazembe après leur qualification face à JSK (photo tpmazembe.com)

Mohamed Lamine Medjkane.

Le groupe parti à Tizi-Ouzou a tenu bon, assurant la qualification des Corbeaux de Lubumbashi en phase de groupes de la C2 africaine. L'entraîneur Pamphile Mihayo Kazembe a indiqué sur le site officiel du club que le plan de jeu a été respecté par ses poulains. « C'est bien méritée, la qualification. En affrontant la JSK avec une avance de deux buts, il fallait s'accrocher au match nul. Cette réussite n'est que le résultat du travail de ces dernières semaines. Certes, nous sommes contents de la qualification car la JSK nous a posé de sérieux problèmes et lancé toutes ses cartes dans la bataille du match retour, mais sans faire la différence. Mes joueurs ont été remarquables, ils ont respecté à

la lettre le plan de jeu mis en place. La qualification n'est qu'une étape dans la course à la conservation du trophée de la C2. Pour atteindre ce nouvel objectif, un grand travail de fond nous attend ».

Le jeune défenseur central des Corbeaux, Kevin Mondeko, a exprimé son soulagement après la qualification en ces termes : « Ouf, enfin je vais extérioriser ma satisfaction après une qualification arrachée au bout de beaucoup d'efforts. Après un début de saison très difficile, je ne suis pas le seul à être très content. Les supporters du TPM célèbrent ce moment de résurrection après l'échec en Ligue des Champions. Au côté de mes aînés, j'apprends à bien défendre. Entre eux et nous, les jeunes, tout se passe bien. Nos relations

sont claires comme l'eau dans la roche contrairement à ce que les détracteurs du TPM racontent. Pour une première année au plus haut niveau du continent, disputer des matchs comme titulaire à mon âge est exceptionnel et encourageant pour les jeunes de notre académie et les autres. Si je suis bien coté après mes prestations, c'est parce que je m'appuie sur des conseils du coach Pamphile Mihayo qui a joué à ce poste, il prend tout son temps pour me parler. Je lui dédie cette qualification ». Et l'expérimenté Trésor Mputu qui n'a pas quitté le banc

des remplaçants jusqu'à la fin de la partie a pour sa part déclaré : « Je suis l'homme le plus heureux après la qualification. Après l'échec en C1, nous voici en train de rebondir en C2. C'est désormais parti pour une brillante saison afin de faire plaisir à nos supporters qui étaient déçus. La confiance est revenue dans le groupe, il est temps de montrer à l'Afrique un nouveau TPM lequel aura l'ambition d'aller jusqu'au bout de cette compétition. L'essentiel, c'est la qualification... ». On se rappelle qu'en match aller, une semaine auparavant à Lubumbashi, Mazembe s'était imposé par le net score de deux buts à zéro, avec les réalisations du Zambien Nathan Sinkala et du Malien Salif Coulibaly.

Martin Engimo

RDC

FFJ note un mois d'avril sombre pour les médias et les journalistes

Pour cette ONG, l'excès de zèle de certains gouvernementaux contre les médias et les journalistes démontre que la RDC n'a pas encore intériorisé la liberté qui est reconnue à la presse d'accompagner le pays sur la voie de la démocratie.

Dans un rapport publié le 17 avril 2017, l'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a noté que le mois en cours était considérablement sombre pour les médias et les journalistes évoluant sur le territoire de la RDC.

L'ONG a, en effet, relevé dans ce monitoring de la situation de la presse dans le pays que dans la capitale, Kinshasa, un cameraman du « Vrai journal », un magazine d'informations diffusé sur Canal Congo Télévision (CCTV) a été interpellé le 03 avril 2017 et torturé par des éléments de la Police nationale congolaise. Ce professionnel des médias, a souligné FFJ, couvrait une marche étouffée de l'opposition transformée en une journée « ville morte ». « Il s'en est tiré avec des lésions sur la poitrine du fait des coups reçus de ses bourreaux », a appuyé cette ONG. FFJ a également relevé que Canal Kin Télévision (CKTV), média proche de l'opposition, a vu son signal coupé le 10 avril 2017, sans motif valable et remis quelques heures plus tard. Citant les informations qui lui sont rapportées et qui sont, par ailleurs, rejetées par les responsables de la chaîne, FFJ a souligné

que l'animateur d'une émission matinale aurait déclaré que « le nouveau Premier ministre n'a aucun patrimoine à déclarer au fisc, conformément à la constitution, pour n'avoir rien à déclarer ».

Le rapport de cette ONG note aussi que dans le Haut-Katanga, un journaliste, Zito Tetela, directeur du périodique « Les Griffes », a été arrêté le 11 avril 2017 sur instruction du vice-gouverneur de cette province. Ce dernier lui aurait accusé « d'imputations dommageables ». La santé du journaliste en détention, a fait remarquer FFJ, s'est davantage détériorée.

Dans ce monitoring, FFJ a également noté que début avril 2017, deux médias audiovisuels, Malaïka et Dynamique de Lubumbashi, ont été suspendus par la représentation locale du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC). Il était, souligne l'ONG, reproché aux deux médias d'avoir incité à la violence et à la haine ethnique contre le gouverneur de province. L'association fait, par ailleurs, remarquer que le bureau de Kinshasa du CSAC avait levé la mesure estimant que le rapport de sa représentation provinciale ne lui a pas été envoyé dans le délai.

Des journalistes étrangers parmi les victimes

L'ONG, qui a souligné qu'un journaliste de Radio Okapi a vu son matériel confisqué, a également indiqué que trois autres, dont un correspondant étranger, ont été passés à tabac le 12 avril alors qu'ils cou-

vraient une manifestation pacifique du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) à Goma, au Nord-Kivu. « Bikumbi de Radio Okapi et Kalafulo de radio Pole FM ont été agressés ; de même qu'un photographe, Willian Dupuy, œuvrant pour un média étranger. Farly Kalombo Wetungani, journaliste à Radio-Télévision Kamonia (RTK), station communautaire émettant à Kamonia, province du Kasai, est menacé de mort à cause de son travail de journaliste, contraint de vivre en clandestinité depuis le 28 mars 2017, après avoir reçu des menaces de mort de la part d'un groupe d'hommes non autrement identifiés qui ont pris d'assaut le siège de la radio, le 26 mars 2017 dans la soirée », a insisté FFJ.

Des médias proches des opposants toujours fermés

Dans cet exercice, FFJ s'est rappelé que c'est depuis le vendredi 11 mars 2016, que La Voix du Katanga, une télévision émettant à Lubumbashi, au Haut-Katanga a été fermée. La voix du Katanga appartient à Gabriel Kyungu, président de l'Union nationale des fédéralistes du Congo (Unafec), membre du G7. Radio Owoto, chaîne émettant à Lodja, dans le Sankuru, et appartenant à Christophe Lutundula, un autre membre de G7, a été fermée depuis le jeudi 17 septembre 2015. Alors qu'en janvier 2016, Mapendo et Nyota, deux médias, propriétés de Moïse Katumbi, et Jua Lubumbashi Télévision, appartenant à Jean-Claude

Muyambo, ont été aussi fermés.

Dans la capitale, par contre, les trois médias fermés appartenant aux opposants ont été rouverts. Il s'agit de Canal Kin Télévision (CKTV), Canal Congo Télévision (CCTV), Canal Futur Télévision (CFTV), Radio Liberté Beni et Radio Lisanga Télévision (RLTV). « Certains membres du régime se permettent de vouloir faire taire la critique sur leur gestion en ignorant que le journaliste est un chien de garde par excellence. L'excès de zèle de certains gouvernementaux contre les médias et les journalistes démontre que la RDC n'a pas encore intériorisé la liberté qui est reconnue à la presse d'accompagner le pays sur la voie de la démocratie », a souligné FFJ dans son communiqué.

Dans un autre communiqué publié le même jour, FFJ s'est dit consterné par l'incendie, le samedi 15 avril 2017, de la Radio communautaire satellite (RCS), une station privée émettant à Mayi Munene, près de Tshikapa, dans le Kasai. Le directeur technique de RCS, Yves Beya, joint par le correspondant local de FFJ dans la région, a déclaré à l'ONG que l'incendie est l'œuvre des miliciens opérant sous le label de Kamwina Nsapu. Ce sinistre, note-t-on, s'est déclaré la nuit pendant que certains agents étaient encore présents. La RCS a perdu tous ses matériels, qui ont été brûlés et sont irrécupérables.

Lucien Dianzenza

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'Etoile du Congo prend la 2^e place

En battant à Pointe-Noire, Nico-Nicoyé (2-1) le dimanche en match en retard de la 13^e journée, l'Etoile du Congo s'installe provisoirement à la deuxième place juste derrière le Club athlétique renaissance aiglon et devant l'AS Otoho.

Au terme des dix-sept matches disputés, le compteur à points de l'Etoile du Congo s'est arrêté à 36, suffisant pour terminer la phase aller au podium. Même si les Stelliens pourront être relégués à la troisième place et si les Léopards de Dolisie, fraîchement éliminés de la coupe de la CAF, parvenaient à gagner tous leurs matches en retard.

Les vert et or peuvent, toutefois, être fiers de leur parcours durant la première partie de la compétition. L'Etoile du Congo est, en effet, la seule équipe à n'avoir concédé qu'une défaite sur le terrain durant toute la phase aller. Les Stelliens s'étaient inclinés (0-



L'Etoile du Congo deuxième au classement provisoire (Adiac)

1) devant Patronage Sainte-Anne en match comptant pour la 4^e journée. Depuis lors, aucune équipe n'a réussi à lui faire courber l'échine. Si quelques matches

nuls enregistrés (0-0 contre la JST, 0-0 contre Tongo, 0-0 contre AS Otoho, 1-1 face au Cara puis 2-2 devant les Léopards) ne lui ont malheureusement pas per-

mis d'espérer mieux à la fin de la phase aller, l'Etoile du Congo termine la phase aller avec la meilleure défense de la compétition (6 buts encaissés en 17 matches).

Rappelons qu'avant de se rendre à Pointe-Noire, elle avait battu La Mancha (2-1). Les Diabes noirs avaient renoué avec la victoire en battant le FC Nathaly's (2-0).

Le classement provisoire
1-Cara (37 points+25) ; 2- Etoile du Congo (36 points+15) ; 3- AS Otoho (35 points+8) ; 4- AC Léopards (27 points+10) ; 5- La Mancha (26 points+11) ; 6- JST (25 points+2) ; 7- Patronage Sainte-Anne (23 points+1) ; 8- Interclub (22 points+0) ; 9- Saint-Michel de Ouenzé (21 points-10) ; 10- JSP (19 points+0) ; 11- Jeunes fauves (19 points-2) ; 12- AS Cheminots (19 points-5) ; 13- Nico-Nicoyé (18 points-1) ; 14- FC Kondzo (17 points-6) ; 15- AS Kimbonguela (17 points-13) ; 16- Diabes noirs (16 points-6) ; 17- Tongo FC (14 points-10) ; et 18- FC Nathaly's (9 points-17).

James Golden Eloué

LITTÉRATURE

Edouard Kali-Tchikati signe « Sodou, le bébé de la décharge publique »

Paru aux éditions Edilivre, ce roman de 162 pages interpelle le lecteur sur les voies du succès, les biens matériels, l'orgueil, l'humilité et le sens de la vie. L'auteur dénonce le comportement inhumain d'une jeune mère qui a abandonné son bébé dans une décharge publique.

L'auteur relate l'histoire d'une femme nommée Mpassi, qui a été chassée du toit conjugal par sa belle-famille après la mort de son mari. Elle se retrouve dans la rue avec ses trois enfants et, trouve finalement un logement de fortune dans un quartier insalubre et à la merci des inondations. Cette condition misérable pousse tous ses enfants à abandonner leurs études.

Les deux garçons fuient la misère en allant vivre ailleurs. Peu après, la fille, Koun Touek, trop malheureuse, suit aussi le même chemin tout en foulant au pied les conseils de sa génitrice. La jeune fille décide alors de mener une vraie vie, partage désormais le lit avec les hommes riches. Elle fait le tour du monde aux frais de ces derniers. Au passage, Koun Touek n'hésite pas à se blanchir la peau et à retoucher toute partie de son corps qui risquerait de l'empêcher d'attirer les hommes possédant l'argent et le pouvoir. C'est alors qu'une grossesse s'interpose entre elle et sa nouvelle vie.

Elle abandonne en toute clandestinité l'enfant qu'elle a mis au monde dans une décharge publique. Cette décharge est l'une des plus grandes de la ville où les mouches, les animaux

et toutes sortes de bestioles errent et trouvent domicile. C'est dans ce répugnant décor que Koun Touek, la grande star dépose son bébé qu'elle n'a pas voulu garder.

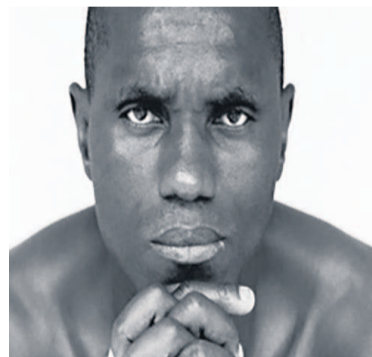
Moïse Dieudonnée Sodou est le nom du bébé innocent, mais victime de la méchanceté des humains. À peine conçu, il est déjà incriminé et détesté. A peine né il est déjà rejeté et abandonné, considéré comme un simple déchet. Toutefois, il a bravé le désastre, a grandi et s'est élevé jusqu'à devenir professeur en médecine. Auteur de plusieurs ouvrages, Edouard Kali-Tchikati est de nationalité congolaise, ingénieur des Eaux et forêts, spécialiste en aquaculture. Il est pasteur dans une communauté évangélique de Brazzaville.

Rosalie Bindika

FESTIVAL « RUE DANSE »

Salia Sanou anime un laboratoire de création

Le danseur et chorégraphe burkinabé de danse contemporaine, Salia Sanou, est invité dans le cadre du festival « Rue Danse » à l'Institut Français du Congo (IFC) où il anime du 17 jusqu'au 22 avril, un laboratoire de création. Ce laboratoire va offrir aux spectateurs un contact unique et intime avec la danse.



Noire, la question de l'engagement et de la démarche artistique, le rapport physique à l'autre, à l'espace et au temps, ainsi que les notions du poids et du port du corps.

Et le samedi 22 avril à 19h, Salia Sanou va présenter le résultat de ce travail, ainsi qu'un solo de recherche, nourri de ses différentes créations et inspiré par la confrontation avec un musicien différent à chaque représentation.

Pour la petite histoire, Salia Sanou a 24 ans quand il rencontre Mathilde Monnier et retrouve Seydou Boro au Centre Chorégraphique National de Montpellier. Ensemble ils fondent la compagnie « Salia ni Seydou » et sont

lauréats des deuxièmes Rencontres Chorégraphiques de l'Afrique et de l'Océan Indien pour le « Siècle des fous ».

En 2006, ils lancent le Centre de Développement Chorégraphique « La Termitière de Ouagadougou » au Burkina Faso. Ce projet d'envergure internationale, dédié à la création et à la formation, est le premier du genre en Afrique.

C'est en 2010 que Salia Sanou crée la Compagnie Mouvements Perpétuels. Un formidable outil pour initier le regard, rendre sensibles des espaces, en salle, dans la nature, au centre d'un village ou sur une esplanade. Une démarche artistique, toujours nourrie d'une humanité cultivée d'une rive à l'autre, entre la France, sa terre d'adoption et sa terre natale, le Burkina Faso.

Rappelons qu'en invitant Salia Sanou à cet événement, les organisateurs du festival « Rue Danse » ont vu grand, car ce dernier va enrichir leur programmation artistique pour le bonheur des ponténégrins.

Hugues Prosper Mabonzo

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les travaux de réhabilitation de la poste d'Abala seront bientôt lancés

En mission de travail les 15 et 16 avril derniers à Abala, dans le département des Plateaux, le ministre congolais des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, a visité les locaux de la Poste de cette sous-préfecture. Il a promis de lancer les travaux de réhabilitation et d'équipement dès le 2 mai prochain.

La Poste du district d'Abala est restée fermée depuis près de dix ans ; les locaux servent jusqu'aujourd'hui de siège de la mairie de la localité. Pour les besoins d'envoi des courriers et de transfert de fonds, les habitants d'Abala se rendent souvent à Gamboma ou un peu plus loin à Oyo (Cuvette). Pour le ministre des Postes et télécommunications, le gouvernement a pris la décision de réhabiliter cet édifice suite aux doléances des populations. « Cette action s'inscrit aussi dans la feuille de route du gouvernement. Après la réhabilitation dont les travaux seront lancés certainement le 2 mai prochain, nous allons apporter les produits financiers nécessaires pour les transferts de fonds et les produits postaux notamment la boîte postale, le timbre postal, les mandats », a déclaré Léon Juste Ibombo.

Outre ces équipements, le membre du gouvernement promet également la création d'un centre multimédia pour permettre aux populations, surtout aux jeunes d'Abala d'avoir un accès à l'internet et aux autres services liés aux TIC... « On veut que le district d'Abala s'arrime aux conditions pour que les populations puissent échanger et communiquer sans problème. On ne peut avoir dans un même pays des zones où les services postaux fonctionnent, alors que dans d'autres ces services n'existent pas », renchérit le ministre.

Du côté des populations, c'est un ouf de soulagement comme en témoigne Dominique Simplicie Pomino. « On est tellement surpris de voir un ministre venir nous faire de belle chose comme cela dans la cité. Les jeunes seront contents et ravis », a dit le septuagénaire.

Notons que les travaux de cet édifice ont été confiés à la société Sicar Finances, en charge d'exécution du programme de réhabilitation et d'équipement des différentes agences postales du pays. Le ministre s'est engagé en janvier dernier à réhabiliter chaque année au moins deux agences postales dans le pays.

Fiacre Kombo